



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE

66^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3826 du Vendredi 28 Septembre 2018 - 66^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire Un Dimanche en paroisse, mardi 2 Octobre 2018, Paroisse Saint-Joseph Ouvrier de Mokeko (Diocèse de Ouesso)

La Rédaction.

Rapport de la Banque mondiale sur le suivi de la situation économique du Congo

Accentuer les réformes pour relancer l'économie



Mme Korotoumou Ouattara (P.3)

EN VENTE A LA SEMAINE AFRICAINE

«Prions en Eglise», Edition Africaine

Prix: 1500 F. CFA
 Pour tout contact, téléphoner au numéro: 06 600 51 44.

Santé

La campagne de vaccination contre **la fièvre jaune** a commencé à Pointe-Noire



Une phase de vaccination (P.3)



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR CLÉMENT MOUAMBA, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

ATLAS SERVICES
 CLAVIS
 CLAVIS ATLAS SERVICES ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI

2^{ème} Edition **LE SALON DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE**

Thème: *La Réforme du Système Éducatif. Quelles pistes ?*

BRAZZAVILLE MAIRIE CENTRALE du 08 au 17 OCTOBRE 2018

PTOINTE NOIRE CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

E-mail : contact@clavisatlas.com
 www.clavisatlas.net

Education

Don japonais pour le programme d'alimentation scolaire congolais

(P.4)

Editorial

Congolais? Peu rassurant!



Au service
des peuples

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eni et le PNUD unissent leurs forces pour promouvoir l'énergie durable et la réalisation des ODD en Afrique



New York, le 24 septembre 2018 –Eni SpA, société énergétique de premier plan, et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) unissent leurs forces pour améliorer l'accès à l'énergie durable et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) en Afrique. Leur partenariat est le premier en son genre conclu entre le PNUD et une entreprise du secteur de l'énergie de portée mondiale.

Le mémorandum d'accord a été signé par le Président-directeur général de Eni, Claudio Descalzi, et par l'Administrateur du PNUD, Achim Steiner, lors d'une cérémonie officielle à la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en marge de la 73e Assemblée générale de l'ONU.

«L'amélioration de l'accès à l'énergie, tout particulièrement en Afrique, se situe au cœur même de nos valeurs et fait à présent partie intrinsèque de nos activités. Nous investissons plus de la moitié de nos ressources budgétaires en Afrique, où nous visons à renforcer le potentiel intérieur et à promouvoir le développement local. Le mémorandum d'accord signé aujourd'hui constitue une première pour le secteur de l'énergie et souligne la crédibilité de nos efforts et le bien-fondé de notre modèle d'entreprise», a déclaré M. Descalzi.

En vertu de l'accord, Eni lancera des opérations commerciales pour accroître l'accès à l'énergie propre dans la région et le PNUD utilisera son vaste réseau de développement dans plus 170 pays en vue de l'instauration d'un environnement favorable à la mise en œuvre du partenariat et pour évaluer son impact et sa durabilité au niveau des communautés locales.

L'Angola, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Nigéria, et la Tanzanie figurent parmi les premiers pays où le partenariat sera mis en application.

« Le secteur privé est un partenaire stratégique qui peut appuyer la réalisation de notre vision d'un développement inclusif, telle que celle-ci est énoncée dans le Programme 2030 et dans les 17 ob-

jectifs de développement durable, a noté l'Administrateur du PNUD Achim Steiner. Grâce à leur expérience commune, à leurs capacités d'innover et à leurs réseaux de terrain, le PNUD et Eni peuvent améliorer l'accès aux sources d'énergie durable en Afrique. »

«Ce partenariat, a-t-il poursuivi, illustre les activités que nous pouvons mener de concert pour réaliser les ODD, et en particulier l'ODD 17 sur les partenariats, 13 pour le climat, 12 pour la consommation et la production durables, et surtout l'ODD 7 sur l'énergie durable et propre. » M. Steiner a également signalé que le PNUD s'attacherait à assurer le succès du partenariat pour accélérer l'élargissement de l'accès aux sources d'énergie durable, en vue de réaliser les objectifs sociaux et environnementaux envisagés dans le cadre du Programme 2030. Avec l'urbanisation et la croissance économique rapides de l'Afrique, les besoins énergétiques du continent sont appelés à s'accroître. Le Programme 2030 et les 17 objectifs ODD, tout particulièrement l'ODD 7, visent à assurer un accès universel à des services énergétiques modernes, fiables et d'un coût abordable, notamment aux carburants et aux technologies propres.

Au nombre des projets de Eni figurera la production d'électricité au moyen de centrales photovoltaïques (y inclus des systèmes flottants), des parcs d'éoliennes, des systèmes hybrides hors réseau, des activités de reboisement et des dispositifs de cuisson peu polluants.

Dans le cadre de ce partenariat, le PNUD s'emploiera également à sensibiliser le public à l'énergie propre et aux modèles commerciaux durables et mènera des activités de formation et de renforcement des capacités dans les communautés bénéficiaires.

«En 2017, Eni a fourni 56 milliards de mètres cubes de gaz sur le marché intérieur de 14 pays africains. À ce jour, la société a investi en Afrique subsaharienne un montant d'environ 2 milliards de dollars la construction et la réfection de réseaux et de centrales électriques, alimentant en électricité plus de 18 millions de personnes. Nous effectuons actuellement de nouveaux investissements dans l'énergie renouvelable dans tout le continent », a expliqué M. Descalzi.

Le mémorandum d'accord conclu entre Eni et le PNUD fait suite au lancement en septembre 2017 à Rome, du Centre pour le climat et le développement durable, placé sous l'égide conjointe du ministère de l'Environnement italien et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, visant à favoriser le développement durable en Afrique.

Sur Twitter: @UNDP, @ItalyUN, @ENI, @UNDPAfrica, @UNDPfr, @ASteiner

Pour plus d'informations, prière de contacter :
Eni : Alessandro.Torello@eni.com, + 39 02 52 03 18 75

PNUD: Lamine Bal, +1-646-242-3253

Mission permanente de l'Italie auprès des Nations Unies : Ilaria Ragnoni, +1-917-332-8101

À PROPOS DE ENI: Eni est l'une des grandes entreprises énergétiques mondiales, active dans plus de 70 pays de par le monde et employant quelques 33 000 personnes. Nos actions reposent sur l'enthousiasme et l'innovation, sur nos forces et savoirs spécifiques, sur la qualité de notre personnel et sur la reconnaissance du fait que, dans tous les aspects de nos opérations et organisations, la diversité est une caractéristique à rechercher et à préserver. Nous croyons en la valeur des partenariats de longue durée avec les pays et les communautés où nous menons nos activités. eni.com

À PROPOS DU PNUD: Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans quelques 170 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations. undp.org

Séminaire de formation

Tableau de bord RH : techniques & outils

Date / Lieu :

Pointe Noire : du 1er au 05 octobre 2018 (Hôtel Elaïs, Salle Acajou)

Tarif HT :

750 000 F CFA (soit 1 143 euros)



Principaux points abordés :

- ☞ Bilan social et Déclaration Annuelle Unique
- ☞ Communiquer autour du bilan social
- ☞ Négociations Annuelles Obligatoires
- ☞ Méthodologie de construction du tableau de bord
- ☞ Une approche normative : déterminer les objectifs stratégiques
- ☞ Les principaux indicateurs utilisés en Ressources Humaines
- ☞ Analyser et décider

Les + de Trainis :

- ☞ Salles de séminaire confortables et bien équipées
- ☞ Pause-café offerte chaque jour
- ☞ Attestation & support de cours fournis

Trainis : Créateur de Performance, accélérateur de carrière !

09, avenue de la Mfoa, immeuble Yombo, 1er étage - Brazzaville, Congo

Tel: +242 06 623 59 77 / 05 319 13 98 - Email: congo@trainis.com - www.trainis.com

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Arnel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Direction: 06 579 39 75 - 04.105.20.77

Service Commercial:

Brazzaville:

Tel.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

GX INTERNATIONAL
LIVRAISON EXPRESS

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA
POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
Contact:2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires

Rapport de la Banque mondiale sur le suivi de la situation économique du Congo

Accentuer les réformes pour relancer l'économie

La représentation de la Banque mondiale au Congo a présenté le rapport annuel de suivi de la situation économique du Congo, avec pour thème « Changer de cap et éviter la dérive ». La présentation de cette publication a eu lieu à Brazzaville, mercredi 26 septembre 2018. La cérémonie a été présidée par Raymond Dirat, directeur de cabinet du ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, en présence de Mme Korotoumou Ouattara, représentant résident de la Banque mondiale au Congo.

Cette rencontre a offert l'occasion d'une discussion autour des défis auxquels fait face le Congo en raison de la crise économique. Plus d'une centaine des cadres venus essentiellement des administrations publiques s'occupant des questions économiques et des institutions partenaires techniques et financiers du Congo ont pris part à ce débat. Le rapport, dont l'exposé a été assuré par Samba Ba, économiste principal à la représentation de la Banque mondiale, propose plusieurs pistes pour aller vers la nécessaire transformation structurelle de l'économie congolaise et sortir de la tourmente des déséquilibres macroéconomiques. Huit principaux messages à retenir sont contenus dans ce rapport. Le premier explique que la République du Congo traverse une période difficile par la persistante morosité des fondamentaux macroéconomiques, alors qu'au niveau régional et international, la situation semble plus favorable. En 2017, la croissance économique a reculé pour la deuxième année consécutive pour atteindre moins 3,1 % après moins 2,8 % en 2016.

Cette contreperformance se justifie par la persistance des effets de la crise économique sur le secteur hors-pétrole qui s'est contracté de nouveau à moins de 7,9 %, contrairement

au secteur pétrolier qui s'est amélioré au cours de cette année du fait de la remontée de la production nationale de 15,3 %. Le deuxième message est axé sur la faiblesse conjoncturelle du secteur hors-pétrole s'expliquant par la combinaison des facteurs socio-économiques importants qui ont provoqué la fragilisation du tissu économique. A titre d'exemple, la crise du Pool a totalement affecté le fonctionnement du Chemin de fer Congo océan (CFCO). Cette situation a négativement touché la chaîne logistique du pays en ralentissant l'activité économique, malgré l'entrée en service de la route Pointe-Noire-Dolisie-Brazzaville. Le troisième fait état des mesures de réduction des dépenses qui ont été effectives, mais les engagements de l'Etat demeurent importants, accroissant les arriérés envers le secteur privé et le surendettement.

Le quatrième décrit les perspectives. Bien que favorables, celles-ci nécessitent la poursuite des mesures de politique économique qui ont commencé à produire des effets appréciables. Le cinquième s'appuie sur la sortie de cette situation fragile. Le pays devrait s'engager résolument vers un ensemble cohérent et coordonné de réformes au cours des trois prochaines années. Le sixième fait ressortir que le Congo doit procéder à un changement



Mme Korotoumou Ouattara et Raymond Dirat

de cap en s'éloignant d'un modèle économique insoutenable par des réformes sectorielles de fond et corriger ses contraintes structurelles constitue une urgence. Le septième fixe que le pays pourrait bien changer de cap en annonçant sa transformation structurelle par l'adoption de l'industrie légère. Et enfin le dernier message pointe qu'un ensemble de risques internes et externes pèsent sur l'économie congolaise et exigent la

poursuite soutenue des efforts pour, effectivement, changer de cap.

« Il serait souhaitable pour le gouvernement de continuer dans la mise en œuvre rigoureuse des réformes économiques, afin de profiter des dynamiques régionales et de soutenir la transformation structurelle tant souhaitée », a insisté Mme Korotoumou Ouattara.

Philippe BANZ

Santé

La campagne de vaccination contre la fièvre jaune a commencé à Pointe-Noire

La vaccination à large échelle contre la fièvre jaune à Pointe-Noire a commencé. Déclarée le 22 août, l'épidémie reste contenue mais provoque l'inquiétude des populations. Plusieurs centres d'accès au vaccin sont ouverts pour un objectif vaccinal d'environ 1,1 million de personnes.

La campagne de vaccination contre la fièvre jaune à Pointe-Noire a été lancée le 26 septembre 2018 et devrait s'achever le 1er octobre prochain sur toute l'étendue du département de la ville océane.

Pour ce faire, le ministère de la Santé et de la population a reçu l'appui des organismes spécialisés de l'ONU, tels l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNICEF et de Gavi, une initiative mondiale visant la vaccination des enfants. Cette campagne concerne toutes les personnes de plus de 9 mois, y compris les femmes enceintes, soit un total prévisionnel de 1,111 million de personnes à vacciner. Plusieurs centres de vaccination ont été ouverts, notamment dans la quasi-totalité des Centres de santé intégrés (CSI) de la ville.

Cette campagne est la réponse et fait suite à la découverte d'un cas de fièvre jaune en juillet 2018 à Mbota-Missongo, un quartier périphérique de Pointe-Noire. Il s'agit d'un jeune homme de 20 ans qui présentait des signes cliniques de fièvre persistante avec jaunisse.

Les prélèvements effectués le 10 juillet 2018 sur ce jeune homme et envoyés à l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) de Kinshasa pour y être testés s'étaient révélés positifs par sérologie le 26 juillet 2018. Et, pour confirmer ce résultat, l'INRB de Kinshasa avait envoyé le 30 juillet 2018 un échantillon à l'Institut Pasteur de Dakar, au Sénégal, qui

Editorial

Congolais? Peu rassurant !

Si nous disons que le pays est en crise, cela frise la redite. Il ne passe pas de jour que nous n'en fassions le constat, que radio et télévision ne nous la donnent à constater. La crise est profonde ; elle est multiforme. Elle ne se réduit pas seulement en difficultés d'un Etat suffoquant sous le poids d'une dette que les institutions financières internationales jugent insoutenable. Elle n'est pas seulement dans tous ces indicateurs au rouge, mais que le Gouvernement nous dépeint en vert-possible, sans que le daltonisme ne réussisse à masquer l'essentiel.

Nous sommes un pays en crise où il n'est plus rare désormais de croiser dans la rue des pères et mères de famille quêtant une obole, pour une ordonnance de 4000F. Où faux indigents et vrais escrocs accentuent la sensation de pauvreté générale ; la conviction que ce qui se fera pour nous redonner du courage exigera plus qu'une simple enveloppe du FMI. Car c'est à tous les niveaux que la faillite est visible. Et qu'elle souligne à la fois nos insouciances et nos incompétences.

Sur ce dernier point, d'ailleurs, il est incompréhensible que nous nous soyons imprégnés autant de notre impossibilité à bien faire. Nos ministères et notre administration sont pourtant remplis de personnalités brillantes sur le papier, docteurs ès-qualifications sortis des meilleurs écoles d'Europe, mais incapables de se montrer efficaces à un poste de responsabilité. En Europe et en Amérique où ils ont étudié, beaucoup de nos ministres et de nos techniciens supérieurs ont été jugés dignes, appréciés. Leurs diplômes n'ont pas été acquis à coups d'enveloppe sous (ou même sur) la table. En 58 ans d'indépendance, le Congo a formé suffisamment de cadres pour se prendre en main. Acquis suffisamment d'expérience dans de nombreux domaines pour résoudre la plupart de ses questions existentielles. Développé assez de programmes dont nous aurions pu jouir au maximum, un « made in Congo » sur le flanc d'un emballage et trémolo de fierté de rigueur. Or, c'est tout le contraire qui apparaît. Même nos autorités sont les premières à douter de l'authenticité d'un acte de naissance, bien au courant qu'elles sont qu'en ce domaine, il suffit de savoir bien s'y prendre pour se voir délivrer une attestation de mariage, de divorce, de décès ou de naissance (ou tout cela à la fois!).

Qu'est-ce qui pousse donc à produire de la médiocrité là où des intelligences congolaises réunies devraient produire de l'excellence congolaise ? Et pourquoi la défiance devient-elle à ce point paralysante, au point que devant une papaye récoltée à Dolisie, le Congolais préférera celle venue du Guatemala ? Que le Congolais aura toujours du dédain devant le Congolais, et préférera déverser des milliards à un étranger architecte plutôt qu'à un architecte local ? Il y a là du mystère ; la clé de notre comportement qui préfère se comporter en étranger face à nos réalités. Que les autres, FMI y compris, se chargeront toujours de résoudre à notre place.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Bacheliers: ouverture des inscriptions au cycle anglais du Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM/Paris

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômes (Bachelor & Masters) sont délivrés par nos partenaires européens.

Site: Immeuble PBG, au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe-Noire.

Tél.: 06 638 85 87; 04 431 4827

- escicinfo2013@grmail.com; www.escic-cg.com

(Suite en page 4)

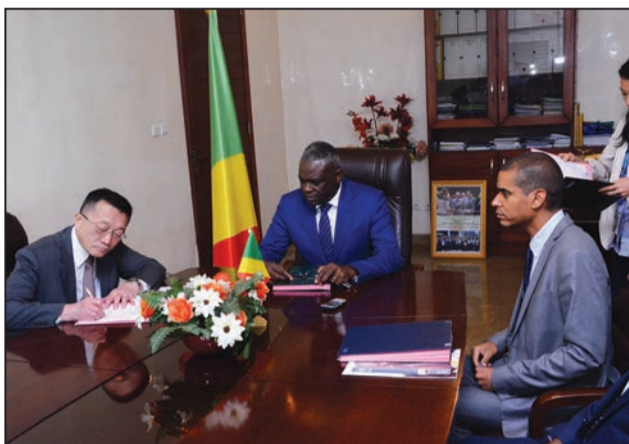
Congo-Education

Don du Japon pour soutenir le programme d'alimentation scolaire

A quelques jours de la rentrée scolaire, le Japon par l'entremise de son ambassade au Congo, a fait un don de plus d'un milliard de F. CFA (200 millions de yens japonais) pour le programme d'alimentation scolaire. La signature tripartite de la remise du don s'est faite entre le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, l'ambassadeur du Japon, Hiroshi Karube, et le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM), Jean-Martin Bauer, le 25 septembre 2018, à Brazzaville. Ce programme contribue à améliorer les conditions d'apprentissage des enfants congolais.

A ce jour, plus de 832.918 élèves fréquentent l'enseignement de base au Congo. Le don de conserves de poissons de près de 190 tonnes cible 54.000 élèves dans 318 écoles des départements du Pool, de la Bouenza, de la Lékoumou, de la Cuvette, de la Likouala, de la Sangha et des Plateaux pour l'année 2018-2019. Fortifiés en micronutriments, les repas de la cantine participent à l'amélioration de la scolarisation des enfants, particulièrement les élèves autochtones. A travers ce programme, une attention sera portée aux 65 écoles ORA (Observer, Réfléchir et Agir) qui visent à promouvoir l'éducation de ces derniers. Cette contribution, complémentaire avec celle du programme McGovern-Dole (2018-2022)

fournira aux apprenants un repas plus complet, plus consistant et plus nutritif. Satisfait de l'acte, l'ambassadeur du Japon a rappelé la place capitale qu'occupe l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le Plan national de développement mis en place récemment. Il a souligné que son pays tient compte dans sa coopération de l'aspect de la contribution à une croissance inclusive et durable du Congo et met en œuvre son soutien pour améliorer le cadre de vie de base de la population. Il s'est dit rassuré que le programme de cantines scolaires permettra d'améliorer davantage l'environnement de l'éducation des élèves. «Que les conserves fournis deviennent des aliments pour la croissance des enfants, car ce sont eux qui



De g. à dr: Hiroshi Karube, Anatole Collinet Makosso et Jean-Martin Bauer

auront la responsabilité de l'avenir du pays et qui serviront de pont pour les relations d'amitié entre le Congo et le Japon», a lancé le diplomate japonais. Le Japon n'est pas à son premier don envers le Congo dans le cadre du programme d'alimentation scolaire. En 2007, il avait déjà participé à hauteur de 22 millions de Dollars américains. Le soutien continu du Japon, a précisé le représentant du PAM, est une nouvelle preuve de l'expression de la solidarité envers le Congo, afin de venir en aide aux populations les plus vulnérables dans la lutte contre la faim, leur offrir des opportunités

d'accès à l'éducation et favoriser leur bien-être. Il a, par ailleurs, félicité le Congo qui, malgré les moments difficiles, a repris sa contribution qui est à environ 47 tonnes de sel iodé. A rappeler que le Congo, avec l'appui de ses partenaires, s'est doté en 2016 d'une Politique nationale d'alimentation scolaire qui a pour vision : «une alimentation scolaire durable, de bonne qualité et à base des produits locaux pour tous les enfants inscrits dans toutes les écoles de l'enseignement de base à l'horizon 2025».

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

La campagne de vaccination...

(Suite de la page 3)



Séance de vaccination

a confirmé la fièvre jaune le 21 août 2018 par séroneutralisation avec des titres élevés. Ainsi fait, le Ministère de la Santé et de la population avait déclaré 22 août dernier l'épidémie de fièvre jaune dans le Département de Pointe-Noire. Toutefois, il faut souligner qu'en dehors du cas détecté à Mbota-Missongo, aucun autre cas de fièvre jaune n'a jusque-là été enregistré. Quelques autres cas suspects ont été signalés à Pointe-Noire et des analyses médicales sont en cours pour confirmer ou infirmer si ce sont des cas avérés de fièvre jaune. Dans tous les cas, selon les normes de l'OMS, un seul cas suffit pour déclarer une épidémie de fièvre jaune, car la maladie peut se propager rapidement ou encore être active

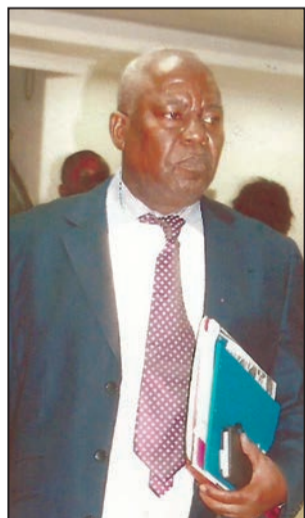
chez plusieurs autres sujets de façon sournoise. Ce qui justifie la campagne de vaccination actuelle et la mobilisation des services sanitaires et d'assainissement. Rappelons que la fièvre jaune est une maladie causée par la piqûre de moustiques infectés (aêdes). L'apparition de la maladie chez un individu se fait entre 3 à 6 jours après avoir été contaminé. La vaccination est le meilleur moyen de prévention contre cette maladie. D'où la campagne de vaccination de masse à Pointe-Noire.

Madocie Deogratias
MONGO
(Journaliste stagiaire)

Disparition

L'ancien ministre Paul Ndouna inhumé à Ibalico

Décédé jeudi 6 septembre 2018 au CHU de Brazzaville des suites d'un arrêt cardiaque, l'ancien ministre Paul Ndouna, 71 ans, a été inhumé mercredi 26 septembre au cimetière Ibalico, à Brazzaville. Ses funérailles ont été précédées d'une messe célébrée en l'église Saint François d'Assise par l'abbé Mathieu Bakanina, ancien curé de cette paroisse dont il était un chrétien assidu. Parents, amis et collègues de service sont venus nombreux lui rendre un dernier hommage. Parmi eux, quelques leaders politiques dont Claudine Munari et Charles Zacharie Bowao de l'opposition. Homme d'Etat, le disparu était enseignant à l'Ecole normale supérieure (ENS) de l'Université Marien Ngouabi.



Ancien élève des écoles missionnaires où il reçut la formation des prêtres de la Congrégation du Saint-Esprit, le professeur Paul Ndouna naquit le 12 novembre 1947 au village Itatolo, dans la banlieue nord de Brazzaville. Baptisé le 19 février 1954, il étudia à l'école Saint-Vincent à Poto-Poto, de 1953 à 1957. De 1960 à 1965, il étudia au lycée Chaminade, établissement tenu à l'époque par les prêtres marianistes. Après le départ des prêtres, consécutivement à la nationalisation au Congo de l'enseignement privé, il poursuivit ses études au lycée Savorgnan de Brazza. En 1966, il fut admis au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'Afrique centrale (ENSAC), l'actuelle Ecole normale supérieure où il obtint en 1969 le diplôme

de professeur d'anglais-français. Tout en enseignant successivement aux collèges de Mossaka, Nganga-Lingolo et au lycée technique 1er Mai de Brazzaville, Paul Ndouna prépara une licence de lettres modernes et une maîtrise de littérature négro-africaine de 1971 à 1975. Son départ en 1976 à Paris (France) lui donna la possibilité d'y préparer un Diplôme d'études approfondies (DEA) puis un doctorat de 3ème cycle à l'Université Paris IV Sorbonne en mars 1979. Ce succès fut loin d'être le dernier puisqu'en 1992 il obtint dans la même université un doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines. Homme politique, Paul Ndouna accéda aux fonctions d'Etat comme ministre de la santé puis de l'in-

formation suite à un remaniement gouvernemental, de 1991 à 1992. A cette époque, il fut président de l'Union congolaise pour la démocratie et le développement (UCDD), maillon essentiel dans la création de l'UDR-Mwinda de feu André Ntsatouabantou Milongo. Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) et la plateforme IDC-FROCAD-J3M ont également bénéficié de l'apport constructif du disparu en corrélation avec ses convictions. D'après l'abbé Mathieu Bakanina, Paul Ndouna pesa de tout son poids aux côtés des pères Christian de La Bretesche (spiritain) et Francis Gatterre (salésien), pour l'implantation de la Cité Don Bosco, une œuvre salésienne à Massengo, sur le site appartenant à son clan, près de la rivière Djiri. Ayant passé dix jours à l'hôpital, Paul Ndouna avait la possibilité de regagner sa maison puisqu'il s'était senti mieux. Les médecins avaient déjà signé son bulletin de sortie. Pendant son hospitalisation, il a regretté de n'avoir pas pu être allé à la messe dominicale anticipée du samedi soir dont il était un fervent fidèle. Personnage au caractère bien trempé, il légua au monde l'image d'un homme intègre aux qualités irrécusables. Père de famille, il laisse six enfants et une veuve. Il repose désormais au cimetière familial Ibalico à côté de son oncle Marcel Ibalico, ancien président de l'Assemblée nationale.

Aristide Ghislain NGOUMA

Ministère des Transports et de l'aviation civile

Vers la certification des aéroports internationaux du Congo

La remise des dossiers liés à la certification des aéroports internationaux du Congo a eu lieu lundi 24 septembre 2018 à la direction de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) à Brazzaville. M. Serge Florent Dzota, directeur général de l'ANAC, a réceptionné des mains de M. Jean Michel Ratron, Directeur général d'Aéroports du Congo (AERCO), un important lot de documents représentant les études de faisabilité réalisées en vue de la certification des aéroports du Congo, selon l'engagement pris par les chefs d'Etat à Abuja (Nigeria) en 2012, révisé à Brazzaville en 2016 et au Niger en 2018.



Photo de famille à l'issue de la cérémonie

Il s'est agi du lancement d'un processus de modernisation des aéroports du Congo selon les exigences internationales et qui sont aussi contenues dans la réglementation congolaise. C'est un grand chantier qui exige l'implication de plusieurs acteurs dont «l'Etat qui est le propriétaire primaire des aéroports», a rappelé M. Serge Florent Dzota. Dans un premier temps, la certification des trois aéroports se fera de manière progressive, en commençant par Maya-Maya, Pointe-Noire, et Ollombo. Cette certification va garantir que les installations aéroportuaires sont conformes à la réglementation,

garantir que les exploitants de l'aérodrome disposent du personnel compétent et suffisant pour exploiter et maintenir les installations, conformément à la réglementation. Le système de certification concourt en dernier essor à garantir la sécurité, la régularité et l'efficacité des opérations aériennes de l'aérodrome. Les aéroports déjà certifiés et qui sont dans la même configuration que l'Aéroport de Maya-Maya sont ceux de Libreville, Abidjan et Lomé. La durée des travaux est estimée à une année. Les dossiers d'études remis sont constitués du formulaire de manifestation d'intérêt, d'un classeur de documents administratifs, les différents protocoles de coordination, des classeurs contenant les

plans, un fascicule des obstacles, etc. Concluant les travaux, M. Serge Florent Dzota a souligné: «La demande de certification reçue représentait un grand chantier qui exige des moyens financiers et humains énormes. Il faut une synergie. Nous allons veiller à l'exécution de ce projet. Nous sommes en retard par rapport aux normes de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale). Autour de nous, il y a déjà des plateformes certifiées. Ce que vous avez fait est fastidieux. Il revient à chacun de jouer sa partition. Dans la cohésion, nous devons suivre le processus jusqu'à son aboutissement.»

Victor GUEMBELA

Lékoumou

Visite d'hommes d'affaires sud-africains

Après la visite de l'ambassadeur de Turquie, une délégation d'hommes d'affaires sud-africains vient de séjourner dans le département en vue de s'informer sur les potentialités économiques et les possibilités d'investissement qu'offre la Lékoumou économique.

s'affirmer comme un partenaire incontournable pendant les différentes échéances en cours, à savoir: le Programme de relance agricole et le Plan national de développement. A ce jour, les potentialités touristiques connues et à exploiter font l'objet d'identification par les experts du Conseil



Visite des cités touristiques par les investisseurs sud-africains

La présidente du Conseil départemental, Sylvie Kaki, s'active et se prépare à affronter les défis de la décentralisation à travers la coopération décentralisée. Tenant compte des potentialités agricoles, halieutiques, touristiques et artisanales dont dispose le département, le Conseil départemental doit

en vue de proposer un schéma de mise en valeur de ces merveilles, dons d'une nature généreuse qui interpelle le génie créateur pour que la Lékoumou ne soit pas en marge de l'élan impulsé par la marche vers le développement.

Félix BOUKA

La route Sibiti Loudima se dégrade dangereusement

Le tronçon de route Sibiti Loudima, d'une distance d'environ 80 km, se dégrade dangereusement pour deux facteurs ménaçants. D'abord, l'absence d'entretien sur les 65km bitumés pendant la municipalisation de 2014, les hautes herbes qui ont colonisé la chaussée et les ouvrages de franchissement non sécurisés sur une bonne partie de ce tronçon routier vital pour l'économie du département de la Lékoumou qui risque d'annuler les efforts faits par les pouvoirs publics. Ensuite, la dégradation très prononcée des 25 derniers kilomètres entre le village Pika Songo et Loudima gare.



Emile Ouosso au pont du Niari, face au sous-préfet et l'administrateur-maire de Loudima

Et pour coller à l'adage selon lequel un malheur ne vient jamais seul, la dégradation du pont sur le fleuve Niari se mêle à cette dégradation de la route. En effet, le samedi 8 septembre dernier, le patron de l'Entretien routier, Emile Ouosso, ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, a fait le Saint Thomas sur les menaces sur le pont sur le fleuve Niari, à Loudima poste, en compagnie des autorités de la localité, sous-préfet et administrateur-maire de lieu. Faisant le constat d'homme de terrain sur l'ouvrage et au passage d'un grumier chargé de plus

de 50 tonnes, le pont donne des frissons. Car il donne l'impression d'un pont bascule sur lequel continuent de circuler les gros porteurs, au risque de le rendre totalement impraticable, si on n'y prend garde. La présence du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier a rassuré par l'annonce de la mesure visant à interdire le passage des gros porteurs sur le pont, à compter du 1er décembre 2018, selon une circulaire du Premier ministre.

F.B.

Barrages routiers dans la Lékoumou

Le coup de gueule du préfet Jean Michel Shanga

On ne le dira jamais assez, la route, là où elle existe, favorise le développement, permet le brassage des populations, donc facteur de cohabitation et de cohésion sociale. Dès lors, les barrages routiers de toute nature ne permettent pas la circulation des personnes et des biens. Dans le territoire du département de la Lékoumou, cette tendance au harcèlement des usagers de la route est une pratique qui se perpétue et s'enracine par la volonté des services appelés à assurer le maintien de l'ordre qui, malheureusement, vont au-delà de cette noble tâche de routine et entravent l'effet positif de la route sur le développement local.

Le Préfet du département, qui a d'abord usé de pédagogie et de patience sur cette question à la suite des plaintes des populations et des usagers de la route, est descendu sur le terrain constater l'application des instructions par les services sous tutelle chargés d'exécuter les instructions du premier magistrat du départ-

(police, gendarmerie) se livrent à des pratiques peu orthodoxes qui frisent le harcèlement et la duperie, allant jusqu'à exiger des usagers de la route des frais n'ayant aucun lien avec les textes en vigueur.

Le Préfet du département a instruit, une fois encore et peut être pour la dernière fois, que soit mis fin à ces pratiques



Le Préfet, à gauche.

tement. Sur le terrain, les services de répression (eaux et forêts) et de maintien de l'ordre

honteuses qui tendent à freiner l'entreprenariat des citoyens et, partant, le développement local.

Les conducteurs des motos taxi, de nouveau à l'indexe



Le commandant Ntekissa De Nzoumba face à la presse locale

Comme une gangrène, le problème de la circulation des motos taxi dans la commune de Sibiti et le département de la Lékoumou est toujours d'actualité avec la persistance du refus du port de casque par les conducteurs exposés à plusieurs risques. Une fois encore, les services de l'ordre, en l'occurrence la section de recherche judiciaire à la région de gendarmerie du département est passée à la répression après plusieurs épisodes de sensibilisation sur la question à cause du fait de l'attitude récidiviste des propriétaires et conducteurs de motos taxi responsables de près de 80% des accidents de circulation enregistrés dans le département ayant causé pertes en vies humaines et traumatismes.

la presse locale, a indiqué que l'heure est arrivée de mettre fin à l'entêtement dont font montre les usagers des motos «Jakarta» en particulier. Il en va du respect des lois et règlements du pays et de la préservation de la vie des conducteurs et usagers de ces engins dits de la mort. Rien ne justifie l'entrave à la réglementation et aux usages de cette activité par ses pratiquants.

Les conducteurs ont leur casque accroché aux accessoires de la moto et la moto est vendue avec son casque: l'heure est venue de mettre au pas tous les usagers des motos qui nécessitent le port d'un casque.

Le chef de la section judiciaire à la brigade de gendarmerie a averti qu'aucune entrave à l'application de cette disposition ne sera tolérée, en particulier à l'endroit des agents de la force publique réputés être les premiers obstacles à l'application des lois et règlements en la matière, il sera intraitable et dit vouloir agir sans concession.

Coup d'oeil en biais

Alain Mabanckou arrive!

Prenant le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga au mot, le très prolifique écrivain congolais Alain Mabanckou a annoncé son retour dans un proche avenir à Brazzaville. Il croyait être sous le coup d'un mandat d'arrêt, ce que le ministre de la Justice a démenti dans la presse. L'auteur du livre "Les cigogne sont immortelles" (son dernier roman qui retrace, entre autres, les mécaniques du coup d'Etat de 1977 ayant renversé et tué le président Marien Ngouabi) a réagi sur les ondes de France Télévision en répondant aux questions de Patrick Simonin dans l'émission "L'Invité": «Je voudrais - puisque je l'ai lu dans la presse - je voudrais remercier - puisqu'il faut quand même être dans les remerciements - ce ministre de la Justice du Congo qui semble-t-il a dit que je n'avais aucun mandat d'arrêt, je n'avais aucune interdiction de retour au pays, que mes livres n'étaient pas interdits. Ça tombe bien, ça va me permettre de rentrer bientôt au Congo Brazzaville (...) Nul n'a le monopole de dire que le pays lui appartient. Le pays nous appartient tous. Qu'on le veuille ou non, nous devons composer ensemble pour aller de l'avant»

Les apparences sont trompeuses

Les apparences sont trompeuses, c'est une leçon qu'un jeune Ponténégrin d'une vingtaine d'années n'oubliera sans doute jamais. Le 25 septembre dernier, à Pointe-Noire, il a voulu se montrer serviable face à un monsieur élégamment vêtu qui lui demandait l'heure. En toute innocence, le jeune sort son téléphone portable où il lit l'heure. C'est au moment de descendre du bus pour payer sa course qu'il s'aperçoit que le dandy avait usé de ce stratagème pour lui faire les poches. «Ah !, les apparences sont trompeuses!», s'est-il exclamé, les mains sur la tête.

Un voleur de téléviseurs et de téléphones portables à Ouesso

Cette semaine à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, a été mis hors d'état de nuire par la police, un voleur de 21 ans qui écumait impitoyablement les ménages. Il s'était spécialisé dans le vol des téléviseurs à écran plasma et des téléphones portables. Le jour, il repérait les domiciles, et la nuit, entre 3h et 4 h, il y opérait par effraction. Son butin: 10 écrans plasma de 32 à 60 pouces et plus de 50 téléphones. Une somme d'argent importante a été également trouvée sur lui. Le malfaiteur médite ses forfaits dans une cellule de détention.

Le pasteur violeur, pris la main dans le sac!

Un autre acte de criminalité a été enregistré à Ouesso: le viol d'une femme de 64 ans. C'est un homme de 60 ans, se disant pasteur d'une église dite de réveil (ils naissent comme des champignons dans nos quartiers), qui est au cœur de l'acte. Il a profité de la naïveté et de l'ignorance de sa victime, une fidèle de son église mariée de surcroît. Le faux pasteur, pris la main dans le sac, est entre les mains de la police.

Les sectes: une floraison qui pose problème

Il paraît que la floraison des sectes dans les quartiers témoigne de la bonne santé de la foi. Il est très curieux que dans un pays en reconstruction, des gens passent le meilleur de leur temps à blanchir les nuits et à bercer les citoyens d'illusions. Si les uns promettent des guérisons à tour de bras, les autres posent problème dans les quartiers où sont installées leurs sectes. Les veillées qu'ils organisent sont... infernales. Comment fermer l'œil dans un environnement où les adeptes chantent, dansent, crient, hurlent toute la nuit?

Assassinat de deux Chinois à Brazzaville: que «la lumière soit faite»

La Chine s'inquiète pour la sécurité de ses ressortissants. Son ambassadeur au Congo, Ma Fulin, a rencontré mardi 25 septembre à Brazzaville, le ministre congolais de l'Intérieur, Raymond Zéphyrin Mboulou, pour l'inciter à attacher une plus grande importance à la sécurité des citoyens et des entreprises chinoises et prendre des mesures concrètes pour arrêter et punir les assaillants non identifiés qui ont tué, il n'y a pas longtemps, deux Chinois dans un braquage sur la Route nationale n°2, près de la capitale. Ma Fulin a «exigé» que Brazzaville fasse «toute la lumière sur cette affaire».

Le démenti cinglant de "La Lettre du Continent"

Le journal confidentiel La Lettre du Continent, paraissant à Paris, a démenti catégoriquement avoir fait état dans un article sous forme d'alerte des propos peu diplomatiques prêtés au président de la République Populaire de Chine, Xi Jinping, sur le Congo-Brazzaville, au terme d'un prétendu échange qu'il a eu avec son homologue Denis Sassou Nguesso sur la dette congolaise. «Nos lecteurs attentifs auront sans aucun doute décelé un pur montage à partir de la maquette et des codes graphiques de notre média», a écrit la rédaction du journal sur son compte Tweeter, le 19 septembre dernier.

Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur développement (CAPPED)

Transformer l'association en société anonyme de microfinance de deuxième catégorie

La Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur promotion (CAPPED) a tenu sa 17e assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2017. Instance suprême, l'assemblée a permis de dresser le bilan des activités de l'année écoulée et de faire une projection sur l'année suivante. Une assemblée générale extraordinaire, avait opté pour la transformation de la CAPPED, qui a encore le statut d'association, en société anonyme de microfinance pour se conformer au nouveau dispositif réglementaire sur les conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance adopté en septembre 2017 par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) et entré en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018 dans les pays de la CEMAC.



Le présidium pendant les travaux

Les travaux de l'assemblée générale se sont déroulés au siège de la CAPPED, à Brazzaville, samedi 22 septembre 2018, sous la houlette de Paul Kampakol, président du conseil d'administration en présence du père Christian De la Brestechte, président d'honneur de ce conseil, Esaïe Mouanda, vice-président, Stanislas Ibata, secrétaire et Mme Ghislaine Mampouya Mackiza, directrice de la CAPPED.

Au regard des résultats, l'exercice 2017 a été marqué par la prudence, surtout dans l'octroi des crédits. Cela a permis de mettre en sécurité les dépôts des membres et de réduire le taux des pertes. Cette attitude a fait que la CAPPED ait pu enregistrer un nombre important de nouveaux épargnants, 6545 sur une prévision qui portait sur 7.000 nouveaux adhérents, soit un taux d'atteinte de 94 %.

Les dépôts des fonds attendus ont été de 25.000.000.000 francs CFA. La Caisse a pu réaliser 22.000.000.000 francs CFA, soit un taux de 74 %. Pour l'essentiel sur cette base, le commissaire aux comptes a conclu son intervention par une note positive à l'endroit de l'exécutif de la CAPPED, en déclarant que les finances de cet établissement se portaient bien. La session, hormis la résolution portant sur l'adoption du principe de transformation de la CAPPED, a aussi adopté la convention d'échange d'immeubles entre le Forum des jeunes entreprises du Congo (FJEC) et la Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur promotion.

La CAPPED a cédé une partie de son immeuble au Forum, qui a accordé à son tour une partie du périmètre de son terrain où est érigé le siège de la CAPPED. Concernant l'exercice 2018, des projections ont été faites. Pour le budget, le montant arrêté est de 1.014.517.944 francs CFA. En raison des éléments fournis par la direction, ce budget a subi une diminution d'environ 13 %, par rapport à la première proposition qui était de 1.165.039.948 francs CFA. De grands changements sont attendus au cours de cette année 2018, avec l'aboutissement du processus de refondation par la transformation de la CAPPED en société anonyme d'un établissement de microfinance de deuxième catégorie.

La nouvelle réglementation sous-régionale de la COBAC va impacter l'établissement avec la mise en place des comités spécialisés en vue de renforcer le contrôle interne. Et, en tenant compte de la crise financière et économique que connaît le pays depuis quelques années, les activités seront consolidées, avec un renforcement du personnel de contrôle. Une dotation en smartphone des agents de terrain est prévue en vue de suivre à tout instant les portefeuilles des prêts pour contribuer ainsi à l'amélioration des ratios de gestion de la structure.

Dans son rapport moral, Paul Kampakol a rappelé: «Nous avons pu doter nos agents d'un accord d'établissement pour mieux régir le fonctionnement de notre structure. Nos effectifs sont passés de 24 à la création à 112 à ce jour. Le personnel est à 45 % féminin. Notre masse salariale a connu une augmentation de 1388 % et représente environ 48 % de nos charges globales. Nos crédits ont considérablement évolué, tant en nombre qu'en volume, notamment les 10 dernières années. La CAPPED est devenue un patrimoine national qui nous appartient plus à nous seuls ici».

A la fin des travaux, Mme Ghislaine Mampouya Mackiza a rassuré que dans l'ensemble la santé financière était bonne au regard des normes que la CAPPED respecte. La nouvelle loi est venue pour recadrer le secteur. Elle est un peu contraignante car le capital est passé de 50.000.000 francs CFA à 300.000.000 francs CFA pour une société anonyme.

Philippe BANZ

Qui me répondra ?

La lutte contre la corruption est un travail de longue haleine, elle nécessite l'implication de tous. Existe-t-il une réelle volonté politique pour mener à bien ce combat au Congo ?

Yolande Apendi-Mboualé
(Ngamakosso, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Entrepreneuriat féminin

Sur la route des épices... la «Galerie Mabounda»

L'entrepreneuriat féminin me préoccupe. Après l'éducation des filles, il s'impose comme la suite logique de mes propos. Grâce au concours de la chambre de commerce de Pointe-Noire, je suis déjà en possession d'une thèse sur le sujet et d'un document statistique sur les femmes chefs d'entreprises à Pointe-Noire. Quarante cent treize (413) en tout, dont deux cent cinquante (250) dans le seul secteur du commerce, soit 60% de ces entreprises.

Un document de Marguerite Homb sur le thème vient de me parvenir. Mais produire un condensé de toute cette littérature ne m'emballe guère. Il me faut trouver un angle d'attaque moins rébarbatif, plus vivant. En attendant, je rencontre des associations de femmes entrepreneures...

J'en suis là de ma recherche d'une inspiration, lorsqu'à une réunion de femmes d'Eva Network sur la journée de la femme africaine (le 31 juillet), une jeune participante se présente comme «vendeuse d'épices». Les épices ont toujours fait rêver...

J'aime les voir présentées dans de grands bacs à l'étalage, humer le parfum qui s'en dégage, et chercher à savoir leur nom, leur provenance, ou les reconnaître...

Au Congo, les occasions de se livrer à un tel exercice ne courent pas les rues. Je veux donc aller voir et prendre contact avec la jeune vendeuse pour fixer un rendez-vous.

- Passez à la Galerie Mabounda. C'est là que je vends, à côté du restaurant KAAFC.

Je connais bien cette rue du Centre-ville, celle de l'évêché. C'était aussi naguère celle d'Ourson Bleu, l'inoubliable pâtisserie jamais égalée depuis. Aucune galerie n'y a jamais attiré mon attention. Sans doute s'agit-il d'une de ces nouveautés qui surgissent parfois dans la ville de Pointe-Noire.

Je m'arrête donc devant le restaurant KAAFC et demande la Galerie Mabounda.

- Vous y êtes, me fait-on remarquer.

Je suis, quelque peu surprise, en face d'une sorte d'impasse entre deux bâtiments, flanquée de part et d'autre d'une succession de cahutes en bois, heureusement ouvertes. Car lorsqu'elles se ferment, elles ressemblent à autant de cabanons inesthétiques et tristounets, malgré leur couleur beige.

Des jeunes femmes y opèrent.

Mais le stand des épices, bien qu'ouvert, est sans vendeuse. «Elle vient de sortir», me dit-on. Etant venue sur rendez-vous, je ne doute pas qu'elle revienne bientôt. J'engage la conversation avec la jeune femme du stand d'en face, puis celle de la voisine des épices, en allant vers la sortie. Et je me retourne pour observer encore l'endroit.

Qui donc a eu l'idée de l'appeler «galerie»? Sûrement pas le propriétaire, même si elle porte son nom.

Je reviens deux ou trois fois avant de rencontrer enfin la vendeuse d'épices qui m'a amenée là.

Comme les autres vendeuses de la galerie, elle ne dispose que de cette cabine d'environ deux mètres sur trois et quatre de haut, aménagée de manière à dégager, malgré l'exiguïté du lieu, un espace où le client peut, à la fois, s'asseoir, ou se mouvoir pour porter son regard sur l'ensemble des produits offerts. Mais l'étroitesse des lieux ne permet pas l'étalage des produits et par conséquent l'émanation des parfums qu'ils recèlent, que j'apprécie tant. Les épices sont minutieusement emballées, par petits paquets prêts à la vente, sous cellophane.

Sous le vocable «épices», la jeune femme vend aussi des plantes médicinales locales de toutes sortes, pour les femmes, plus ou moins connues des congolaises. Mais dont les noms varient, malheureusement d'une tribu à l'autre. Il faut donc les voir pour les reconnaître, même séchées, comme elle les présente. Deux étals plus loin, en avançant vers le fond, une Camerounaise vend des draps en tissu pagne et des rideaux dont certains voilages, aux couleurs chatoyantes, pendent au fond du stand, comme dans un intérieur. Pour celles ou ceux que cela intéresse, elle peut faire appel à un artisan pour en assurer l'installation.

Hormis ces deux spécificités, et celle constituée par la présence de deux jeunes hommes qui, eux,

Mais le stand des épices, bien qu'ouvert, est sans vendeuse. «Elle vient de sortir», me dit-on. Etant venue sur rendez-vous, je ne doute pas qu'elle revienne bientôt. J'engage la conversation avec la jeune femme du stand d'en face, puis celle de la voisine des épices, en allant vers la sortie. Et je me retourne pour observer encore l'endroit. Qui donc a eu l'idée de l'appeler «galerie»? Sûrement pas le propriétaire, même si elle porte son nom. Je reviens deux ou trois fois avant de rencontrer enfin la vendeuse d'épices qui m'a amenée là. Comme les autres vendeuses de la galerie, elle ne dispose que de cette cabine d'environ deux mètres sur trois et quatre de haut, aménagée de manière à dégager, malgré l'exiguïté du lieu, un espace où le client peut, à la fois, s'asseoir, ou se mouvoir pour porter son regard sur l'ensemble des produits offerts. Mais l'étroitesse des lieux ne permet pas l'étalage des produits et par conséquent l'émanation des parfums qu'ils recèlent, que j'apprécie tant. Les épices sont minutieusement emballées, par petits paquets prêts à la vente, sous cellophane. Sous le vocable «épices», la jeune femme vend aussi des plantes médicinales locales de toutes sortes, pour les femmes, plus ou moins connues des congolaises. Mais dont les noms varient, malheureusement d'une tribu à l'autre. Il faut donc les voir pour les reconnaître, même séchées, comme elle les présente. Deux étals plus loin, en avançant vers le fond, une Camerounaise vend des draps en tissu pagne et des rideaux dont certains voilages, aux couleurs chatoyantes, pendent au fond du stand, comme dans un intérieur. Pour celles ou ceux que cela intéresse, elle peut faire appel à un artisan pour en assurer l'installation. Hormis ces deux spécificités, et celle constituée par la présence de deux jeunes hommes qui, eux,



Mambou Aimée Gnali.

vendent, l'un des chaussures, l'autre, des montres et des parfums, la dizaine d'autres jeunes filles proposent plus ou moins les mêmes articles: perruques, mèches, produits pour les cheveux, cosmétiques, lingerie pour femmes, busniers, chaussures, sacs à mains, et accessoires en tissus pagne, tissus, robes etc...

Des articles qu'on peut également trouver au marché à meilleurs prix, mais qu'elles préfèrent vendre en ville, un peu plus cher, à une clientèle de Congolaises travaillant «en ville». Sans compter qu'en jeunes «branchées», elles commercent aussi beaucoup en ligne et achètent via internet. L'une d'elles, avec qui j'avais procédé à un échange de cartes de visite, m'a confié le lendemain: «Je sais qui vous êtes, j'ai cherché sur Wikipédia».

Elles ont en effet entre 20 et 30 ans, sont toutes bachelières (bac D ou G, C pour l'un des garçons). L'une d'elles a même fait des études de logistique au Ghana. Une autre a travaillé quatre ans chez Bolloré, avant de démissionner pour convenance personnelle. Elle se dit «conseillère en lingerie» et se passionne pour cette spécialité.

Peut être, persistera-t-elle dans cette voie, contrairement à d'autres qui, pour la plupart, rêvent d'ailleurs, d'autres emplois même. Elles ont, du reste, les unes et les autres, pas mal «migré», selon leurs propres termes, ont exercé nombre de petits boulots, avant cette pause. La plupart d'entre elles rêvent aussi de fonder une famille. Mais elles ne parlent pas tant de maris que des enfants qu'elles souhaiteraient.

L'une d'elles m'a d'ailleurs confié qu'elle trouvait les garçons moins combattifs que les filles et enclins à se laisser aller, au lieu de se battre comme elles. «L'épicière», elle, rêve de triplés. Sans doute, parce qu'elle en est, elle-même. Ses deux autres frères sont décédés, faute de couveuse. C'était à l'hôpital Adolphe Sicé, en 1994. Déjà! ...

La plupart d'entre elles vivent chez leurs parents. Elles déplorent que l'Etat ne les accompagne pas. Elles souhaiteraient notamment être mieux informées des besoins économiques du pays, des orien-

tations qui ne déboucheraient pas sur des impasses, comme celles où elles se sont fourvoyées, et que des chances égales soient offertes à tous.

Elles sont en effet persuadées que tout, dans le pays, s'obtient par «piston». Et comme elles n'y ont pas accès...

Mais elles tiennent bon et se battent. Elles se sont rencontrées dans des expositions. S'entendent bien, s'arrangent pour diversifier leurs produits, afin de ne pas se concurrencer, et organisent des «fontines» entre elles. Car, même si elles arrivent à faire face aux charges qui leur incombent, leur activité n'est pas très lucrative. Ces charges comprennent :

- La location de la galerie: 25 000 frs CFA par mois

- Le gardiennage: 2 500 frs CFA par mois

- Internet: entre 30 à 66 000 frs CFA par mois

- La patente: 30 000 frs CFA par an

«pour cette année!», leur a-t-on précisé. Car, la galerie n'existe que depuis novembre 2017. A ces dépenses, s'ajoutent les frais de transport quotidien.

Pour leur restauration, un stand est prévu, en face de celui des épices. On y sert, à partir de midi, un plat du jour, pour ceux et celles qui le souhaitent. Ce qui permet aux uns et aux autres d'être en place aux heures d'affluence, de midi à quatorze heures, puis, à partir de dix-sept heures.

On ne peut qu'être «bluffé» par une telle organisation, en moins d'un an. Qui en a eu l'idée? Comment cela s'est-il mis en place?

- «C'est la Camerounaise de l'entrée, à gauche, qui en a pris l'initiative. Elles en ont l'habitude, chez elles, au Cameroun... Mais elle n'est pas là.»

Elle n'est pas là. On ne sait quand elle reviendra. En attendant, personne ne peut me renseigner. Pour la première fois, depuis que je fréquente la galerie, je suis déçue. Déçue par cet incroyable manque de curiosité. Mais à qui la faute? N'est-ce pas le résultat de l'éducation dispensée à nos enfants, tant à la maison qu'à l'école?

- «Qu'est-ce que tu as, à toujours poser des questions, comme ça?» leur reprochent des mères à la maison.

Et à l'école, ce n'est guère mieux. L'éducation qui leur est inculquée ne favorise pas la réflexion, l'échange. Mais le «bourrage de crâne», le «par cœur». L'enfant ne s'exprime pas, il subit...

Dans un dernier sursaut, je vais quand même sur Facebook sans succès, puis Google. La «Galerie» y est bien présentée, mais pas son histoire.

Dommage!

Mambou Aimée GNALI.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre édition du mardi 25 septembre 2018, à la page 8 Développement, sur l'article intitulé: Société Biotech Congo, au lieu de lire «Nsalanga moulele», «Nsousoko» «Abélébonko», «Mapaka», lire «Nsalanga moulélé», «Nsousoko», «Abagalemboko», «Napaka». Toutes nos excuses pour le désagrément.

Angola

La lutte contre la corruption se poursuit

La lutte du président angolais João Lourenço contre la corruption semble se concrétiser. Le parquet de Luanda vient de mettre en examen le fils de l'ancien chef de l'Etat, dans le cadre d'une affaire de détournement de 500 millions de dollars. Surnommé «Zenu», Jose Filomeno dos Santos n'en est pas à sa première interpellation. Il avait été inculpé en mars dernier. Placé sous contrôle judiciaire, il avait promis de collaborer avec la justice de son pays.



Jose Filomeno dos Santos

Depuis son arrivée à la tête de l'Etat, João Lourenço ne cesse de traquer ceux qui ont mis à mal l'Angola afin de redresser l'économie qui repose essentiellement sur le pétrole. Il y a à peine un an, que l'ex-président José Eduardo dos Santos âgé de 73 ans très malade, a décidé de ne plus se représenter à un nouveau mandat après 37 ans de règne. Il pensait avoir verrouillé le système en gardant par prudence la direction du Mouvement de libération de l'Angola (MPLA) tout-puissant parti au pouvoir, et en plaçant les membres de sa famille aux postes-clés du pays à l'instar de sa fille Isabel dos Santos présidente de la compagnie pétrolière nationale et Jose Filomeno dos Santos ancien patron du Fonds souverain angolais. La fille a été limogée et le fils va de déboires judiciaires en déboires judiciaires.

C'est le lundi 24 septembre dernier que le procureur général Alvaro Da

Silva Joao a annoncé la mise en examen de l'ancien patron du Fonds souverain angolais. Il a fait savoir que c'était en raison de la complexité et de la gravité des faits et afin de garantir l'efficacité de l'enquête que le ministère public a décidé d'appliquer une mesure de détention préventive. Les accusés se seraient engagés dans des activités de corruption, blanchiment d'argent, perception indue d'avantages, ou encore escroqueries. Des délits passibles de 8 à 12 ans de prison. Jean-Claude Bastos de Morais, un proche du fils dos Santos, a également été placé en détention provisoire. Cet homme d'affaires angolo-suisse a géré une partie du Fonds souverain, organisme doté de 5 milliards de dollars que Jose Filomeno dos Santos a dirigé entre 2013 et 2018. Une gestion qui lui est aujourd'hui reprochée.

Du côté de l'opposition, cette incarcération n'a suscité aucun étonnement. «Je ne suis pas surpris du fait que ces personnes-là aient été arrêtées. On en parle depuis pas mal de temps. Bien sûr, les services du procureur général ne font que leur travail. Cela fait bien des années que l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) dénonce avec véhémence le besoin de lutter contre la corruption», a déclaré le porte-parole du parti de l'ex-rebelle défunt Jonas Savimbi. Pour João Pinto, député du MPLA, les lois doivent être appliquées, tout en faisant attention à respecter la présomption d'innocence, le droit à une défense, un procès juste et équitable.

Brunel NDONGO
(Stagiaire)

73^e Assemblée générale de l'ONU

Paix dans un monde multilatéraliste

Comme chaque année, la ville de New York aux Etats-Unis d'Amérique, a réuni plusieurs dirigeants du monde à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU. Elle s'est ouverte lundi 24 septembre 2018, à son siège. Au total, plus de 130 chefs d'Etat et de gouvernement s'y sont retrouvés, pour plancher pendant une semaine sur de nombreux dossiers au cœur de la politique publique des Etats. Commencée par «un sommet Nelson Mandela pour une paix globale», la rencontre annuelle des dirigeants des Etats membres de l'ONU a vu se succéder dès mardi de nombreux orateurs.

Parmi eux, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, les présidents américain, français et rwandais, Donald Trump, Emmanuel Macron, Paul Kagamé et Joseph Kabila Kabange se sont chacun exprimé. La gouvernance démocratique, le climat, les échanges bilatéraux, le multilatéralisme, les troupes des Nations unies pour la paix et la sécurité dans le monde notamment en Syrie, au Yémen, en Centrafrique, au Sou-



Poignée de main entre le secrétaire général de l'ONU et le président togolais

dan du Sud ont été au cœur de leurs discours. Parlant des Nations unies, certains chefs se sont montrés parfois très critiques vis-à-vis de l'institution. Le Saint-Siège qui a une présence permanente au siège des Nations unies a lui aussi fait entendre sa voix à travers Mgr Paul Richard Gallagher, son secrétaire pour les Relations avec les Etats. Il a plaidé pour une victoire humble et contre la peine de mort mais aussi la paix, deux thèmes sur lesquels le chef de la diplomatie du Saint-Siège est revenu à la tribune des Nations unies. Pour lui, «la paix est consoli-

dée quand les nations peuvent parler d'égale à égale. La communauté des nations doit être vue comme une «famille» où «les forts ne dominent pas» et où «les faibles sont accueillis et servis». Mais pour beaucoup, la rencontre annuelle des chefs d'Etat membres de l'ONU à New York est sans objet à cause de nombreuses crises et fractures à travers le monde dans lesquelles l'ONU se montre de plus en plus inefficace et moins agissante.

Aristide Ghislain
NGOUMA



BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

Tél.: 22.281.81.50-05.547.80.23-06.965.65.16
B.P.: 126-beacbzv@beac.int / Fax VSAT: 7082
Service Gestion Administrative des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2018

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de réaliser, sur ressources propres, les travaux de remplacement des ascenseurs avec onduleurs de l'immeuble principal abritant la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo.

Par le présent avis d'appel d'offres, elle invite les sociétés intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du Code des Marchés et du Manuel de Procédures de Gestion des Marchés de la BEAC.

Tout complément d'informations peut être obtenu aux adresses suivantes, les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 09h00' à 12h00'.

Brazzaville:

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres N° 03/BEAC/DN.BZV/AONO/
Tvx/2018 du 24/09/2018

Service Gestion Administrative des Marchés,

5^e étage, porte 514.

Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo
Tél.: (242) 05 547 80 24.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté, acheté et retiré à la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo, à Brazzaville.

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme, non remboursable, de cent mille (100.000) F. CFA, à effectuer en espèces, au guichet de la BEAC à Brazzaville.

Une visite obligatoire du site sera organisée le 05 octobre 2018, à 10 heures.

A l'issue de la visite du site, une réunion de cadrage obligatoire sera organisée le même jour.

Les soumissions doivent être déposées à la seule adresse indiquée ci-dessous, au plus tard, le 19 octobre 2018 à 12 heures précises. Toute soumission reçue après le délai fixé sera rejetée.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO

Appel d'Offres N°03/BEAC/DN.BZV/AONO/
Tvx/2018 du 24/09/2018

Bureau d'Ordre, 6^e étage, porte 601.
Avenue du Sergent MALAMINE,
Brazzaville-Congo

Tél.: (242) 05 547 80 24, Poste 4601.

Les soumissions retenues seront ouvertes en une (01) étape, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés. Le représentant mandaté doit être muni d'une procuration afin d'être accepté en salle de dépouillement.

Les plis administratifs, techniques et financiers seront ouverts, le 19 octobre 2018 à 13 heures précises, à la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo, à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 27 septembre 2018.

La Présidente
de la Commission Ad Hoc.



TÉMOIGNAGE

Télé-Alarme OFIS



TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

« Je réside avec ma femme et mes trois enfants dans une maison avec jardin dans le quartier de Siafoumou à Pointe-Noire. Étant sensible aux problèmes d'insécurité, j'avais décidé de poser des barbelés Concertina le long des murs et de m'équiper d'une centrale alarme OFIS avec une sirène placée à l'extérieur.

Il était 3 heures du matin. Il n'y avait pas d'électricité cette nuit-là, j'avais donc démarré notre groupe électrogène. En y repensant, je me dis que les conditions idéales étaient réunies pour couvrir leur méfait et que cela n'était certainement pas le fruit du hasard.

Un des malfaiteurs est passé par-dessus le portail d'entrée et a coupé nos cadenas avec des tenailles, permettant ainsi aux autres de pénétrer dans notre parcelle. Ils étaient au moins quatre sans compter celui qui était resté dans le véhicule. Ils étaient armés de machettes et autres armes blanches. Calmes et non cagoulés.

L'un d'eux s'est approché de notre chambre avec à la main ce qui ressemblait à une bonbonne de gaz soporifique; au moment où il a touché la baie de notre chambre cela m'a réveillé en sursaut. C'est là que j'ai constaté avec effroi que le portail avait été forcé et que des personnes étaient présentes dans notre jardin. Ma baie étant en verre teinté, ils ne se sont pas aperçus que je les avais entendus.

Un autre malfaiteur était au même moment en train d'effectuer le tour de la parcelle afin de repérer le meilleur accès pour pénétrer dans notre maison.

C'est à cet instant que je déclenche en catastrophe la sirène extérieure via le bouton anti-panique de la centrale alarme OFIS; le bruit a été assourdissant et a immédiatement mis en panique les malfaiteurs. Ils ont criés et se sont réfugiés derrière le véhicule de ma femme qui était garé dans le jardin. Après un moment d'hésitation, ils ont à tour de rôle pris la fuite pour rejoindre leur complice qui les attendait dans le véhicule.

Ma femme, mes enfants et moi, étions toujours sous le choc de la scène qui venait de se dérouler sous nos yeux. L'intensité de cette tentative d'effraction avait été insoutenable, et pourtant tout ceci s'était passé en moins de dix minutes.

Nous avons contacté par la suite la Police et laissé retentir la sirène quarante-cinq minutes supplémentaires au cas où ces bandits auraient décidés de faire demi-tour. Refugiés à l'intérieur de la maison, le plus consternant est que ni voisin, ni gardien dans la zone n'avaient daignés venir ou nous appeler malgré les retentissements de la sirène.

Depuis cette nuit, j'ai complété mon installation OFIS en rajoutant un panneau dissuasif sur mon portail, en installant des barrières infra-rouges le long de ma clôture et en activant le nouveau service d'OFIS télé-alarme pour avoir la garantie d'une intervention rapide H24 à mon domicile. »

Une marque OFIS

© Copyright People You trust

www.ofis-obt.com
info@ofis-obt.com

+242 06 899 98 53

OFIS.CG OFIScg OFIS



CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études: les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes à Suéco pour:

- **Les Bacheliers, les filières suivantes: BTS & Licence Pro:** – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport et autres.
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes: CAP:** Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique...

Rentrée Académique 2018-2019: Lundi 08 Octobre 2018



Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vos manifestations: Séminaires – Conférences – Activités culturelles... Et autres salles de conférences climatisées de 200, 100, 75, 50 et 25 places

Tous, disponibles à la demande

L'unique Amphithéâtre de Pointe-Noire

OFFRE DE SEMINAIRE DE FORMATION ANIME PAR DES EXPERTS CHEVRONNES

Les 4, 6 et 8 Octobre 2018, Suéco organise un séminaire de formation destiné aux représentants du personnel élus et syndicaux, aux managers des ressources humaines et aux dirigeants des entreprises sur le thème: «La dynamisation du partenariat social et la maîtrise des rôles, attributions et fonctionnement des institutions représentatives du personnel dans l'entreprise» dont les principaux sujets à traiter sont:

- La mise en place et fonctionnement de l'intersyndical dans l'entreprise
- Base du dialogue social dans l'entreprise
- Base de composition d'une section syndicale dans l'entreprise et rôle et attributions des représentants syndicaux
- Rôle et attributions des délégués du personnel
- La protection des représentants du personnel
- Traitement des licenciements économiques...

Contacts: suecoec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 22 294 05 55 / 06 942 38 56 / 05.380.09.50

«Suéco, Former pour libérer l'Homme»

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE

Le Directeur National de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pour le Congo informe l'ensemble du personnel, les amis et connaissances, du décès de Monsieur MALANDA Christian, agent à la Direction Nationale, survenu le dimanche 16 septembre 2018, au Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville, des suites d'une courte maladie. La veillée se tient au n° 184 de la rue Soweto, à Makélékélé;

Référence: ancien siège de la Télévision Nationale Congolaise.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



IN MEMORIAM



24 Septembre 2008-24 septembre 2018. Voici dix ans que MOPENDZA Casimir, notre époux, père, grand-père et arrière-grand-père était arraché à l'affection des siens et de sa famille. Ces dix années écoulées n'ont nullement effacé de nos mémoires le souvenir de bon père et de bon chef de famille qu'il demeurera pour chacun.

A cette occasion, la veuve EKONDZA Agnès, les enfants, les petits-enfants, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Des intentions de messes pour le repos de son âme ainsi que celles de tous les défunts de la famille ont été demandées à partir du dimanche 30 septembre 2018 et tous les autres dimanches du mois d'octobre auprès de la paroisse Sainte Marie de Ouenzé.

IN MEMORIAM

27/09/2008 – 27/09/2018
René – David KINZOUNZA

Il y'a de cela dix ans jour pour jour, était rappelé au Seigneur, le Patriarche René-David KINZOUNZA. Ancien Ministre de la Santé Publique et de la Population, Inspecteur principal en chef des Postes Téléphones et Télécommunications (PTT) à la retraite, il nous a laissé un héritage inestimable de valeurs.

Nous, ses enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants, sa famille biologique, voulons le faire revivre au bon souvenir de tous ceux qui l'ont connu et estimé pour le porter en prières. Dix ans après cette douloureuse disparition, nous lui demeurons reconnaissants à jamais et gardons une pensée pieuse pour sa mémoire.

Que ton âme repose en paix, Papa!



Congrégation des sœurs de la Sainte Famille d'Amiens

Vœux perpétuels de sœur Thérèse
et temporaires des sœurs Christ, Félicité,
Bénédicte Tabata, Emmanuella, Noëlla, Yolande

La congrégation des sœurs de la Sainte Famille d'Amiens s'est enrichie de six nouvelles professes, qui ont émis leurs vœux temporaires et d'une sœur qui a fait ses vœux perpétuels. Pour les vœux temporaires, il s'agit des sœurs Christ Amour, Félicité Dayo, de la République Centrafricaine, Bénédicte Tabata, Emmanuella Nkouka, du Congo-Brazzaville, Noëlla Ebar, Yolande Mupeyi et Thérèse Masumu (pour les vœux perpétuels), toutes trois de la RD Congo. L'eucharistie, présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a eu lieu samedi 22 septembre 2018, à l'aumônerie universitaire de Brazzaville. Les vœux des six professes ont été reçus par les sœurs Marie-Françoise Charlemagne, supérieure générale des sœurs de la Sainte Famille d'Amiens en présence de sœur Marie Elisabeth Vuillemin, supérieure générale des sœurs de la Sainte Famille de Besançon.



Mgr Anatole Milandou

congrégation en recevant un anneau, signe de l'amour pour le Christ. Les six autres professes ont émis leur désir de se consacrer au Seigneur pour un an, en respectant les trois vœux cardinaux de la vie religieuse: obéissance, pauvreté et chasteté. Elles ont reçu des médailles et une constitution comme guide de la congrégation. A l'issue du rite de consécration, les professes ont récité l'acte de profession. La signature dans le registre de la congrégation et l'accolade avec l'archevêque ont clos le rite de consécration.

Plusieurs prêtres entouraient l'archevêque parmi lesquels, l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, les pères Gabriel Bodiong, vicaire général de Gamboma, Giscard Kevin Dessinga, supérieur des franciscains au Congo, Gustinau Brel Daouda Maléla, provincial de la Région cardinal Emile Biayenda de la congrégation du Saint Sacrement, Brice Kouk supérieur des dominicains à Brazzaville. Des parents, amis, connaissances, et d'autres religieuses de diverses congrégations sont venus nombreux, entourer de leur affection les professes qui ont dit oui au Seigneur. Libérant son homélie, Mgr Anatole Milandou a d'abord remercié le Seigneur pour le don religieux, et les parents pour avoir accepté que leurs enfants se consacrent à Dieu.

«Nous sommes appelés à la sainteté et envoyés par Dieu auprès de nos frères pour les inviter à être consacrés. Le Seigneur a besoin d'hommes et de femmes disponibles. Dieu choisit ce qu'il veut pour les libérer du péché», a-t-il dit. Mettant l'accent sur les textes du jour, l'archevêque a signifié qu'Isaïe et Jérémie nous apprennent qu'avant leur naissance, Dieu les a choisis, les a oints pour parler devant les hommes, puisqu'enseigner Dieu ne dépend pas de l'âge mais de la foi. Ce faisant, Mgr l'archevêque a souligné que le semeur, c'est celui qui proclame la Parole de Dieu, et c'est Jésus «qui esquisse son portrait et donne un bilan de son ministère. Jésus est l'apôtre qui ne s'est jamais découragé». Il a demandé au peuple de Dieu, de prier pour les professes et de ne pas fer-



Les religieuses à l'honneur

mer nos cœurs au Seigneur qui appelle chacun par son nom. Au terme d'un dialogue avec la supérieure générale et Mgr Anatole Milandou, sœur Thérèse Masumu s'est engagée définitivement dans la

La remarque de Jean est esquisse mais mesquine: Il ne dit pas «quelqu'un qui n'est pas de tes disciples», mais bien «quelqu'un qui ne nous suit pas»... Il falsifie la bonne foi pour défendre donc ses prérogatives tout autant que celles de Jésus, comme font d'ailleurs la plupart du temps les fanatiques qui partent en croisade ou en propagande pour défendre les intérêts de Dieu ou de l'Église. Autrement dit, Il ne prône pas la communion ecclésiale, mais la subordination apostolique. A Jésus de répondre simplement: «Ne les empêchez pas... celui qui n'est pas contre nous est pour nous». En fait, pour Jésus, taire son appétit du pouvoir et des honneurs, se défaire de toute attitude «d'autorité pastorale» ou désamorcer les tendances de cléricisme érosif, au lieu d'une largeur de cœur et d'esprit qui fait que personne ne peut être exclu du service réalisé au nom de Dieu.

Aybieneve
N'KOUKA-KOUDISSA

Messe de clôture de la campagne d'évangélisation (Archidiocèse de Brazzaville)

«Venir à Marie par Jésus»

Débutée vendredi 7 septembre 2018, la campagne d'évangélisation, a pris fin lundi 17 septembre 2018 par une messe de clôture sur l'esplanade du lycée Pierre Savorgnan de Brazza, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. Une messe a été célébrée par l'abbé Thierry Dialembonsoni, curé de la paroisse de la Divine Miséricorde d'Itoni- Plateaux. Thème: «Venir à Marie par Jésus» (Jn 19,25-27.) Pendant dix jours, le peuple de Dieu ayant pris part à ce rassemblement a été nourri des enseignements de Jésus et in fine, lui a rendu grâce. Dix thématiques ont été développées par le prédicateur, l'abbé Thierry Dialembonsoni: - «Je mettrai mon esprit en vous et vous vivrez» Ez 36,27-30 - «Qui est la Vierge Marie?» Esaïe 7,14/Michée 5,1/Luc 1,26-38/Mat 1,18-25; - «La Vierge Marie est la Mère de Dieu» Mat 1, 18-25; 2,1-12; Luc 2, 1-7/2, 8- 21; - «La Vierge Marie, mère



Une vue de la campagne

de l'Église». Acte des apôtres 1, 12-14. - «Confiance! C'est moi; n'ayez plus peur!» Mt 14, 22-36. - «Seigneur, viens à mon secours!» Mt 15, 21-28. - «La Vierge Marie, Reine du ciel et de la terre» Apo 12,1-2. - «L'Ave Maria» - «Venir à Marie par Jésus» Jn 19, 25-27. Au cours de cette 24e semaine du temps ordinaire-B, l'Évangile a été tiré de Luc 7,

1 à 10. Le thème du jour se résume en ceci: «Je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit, mais dis seulement une parole et mon serviteur sera guéri». C'est par ces paroles du centurion qui arrache l'admiration de Jésus par sa foi exceptionnelle que l'Église accueille son Seigneur, à chaque Eucharistie, au moment du banquet sacré

où les fidèles sont invités à se nourrir du corps et du sang de l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde. La tradition de ce banquet sacré remonte aux origines. La nuit même où le Seigneur Jésus seul et unique prêtre de l'Alliance nouvelle fut livré et institua le sacrement mémorial de sa mort, en donnant son corps à manger et son sang à boire sous les apparences du pain et du vin, la manière du grand prêtre Melchisédech. Mais le sens profond de ce banquet sacré semble avoir été détourné par les fidèles de Corinthe qui en ont fait une occasion de divisions et d'exclusion sociale. Cette messe de clôture a été animée par la chorale «Les amis de la Miséricorde Divine d'Itoni». A signaler que ce sont les amis la Miséricorde Divine d'Itoni qui ont été les organisateurs de cette campagne.

Victor GUEMBELA

XXVIe dimanche du temps ordinaire-B-

«Serais-tu jaloux pour moi?»

Textes: Nb 11,25-29; Jc 5, 1-6; Mc 9, 38...48

«L'essentiel est invisible aux yeux. On ne voit bien qu'avec le cœur», nous dit Saint Exupéry! Que se passe-t-il? Dans le Livre de l'Exode, d'où est tirée notre première lecture, le peuple est en train de se plaindre. La vie au désert est en effet exigeante et pénible car, depuis des mois et des années de pérégrinations, le Peuple «Dikanda - Dibundu ou Libota - Lingomba» souffre et en a marre de cette situation «d'austérité» à cause d'un Dieu et d'un Guide qui l'ont certes empêché de mourir en «Égypte», mais qui commencent à lui causer des crises: spirituelle, sociale et économique. Face à cette altercation, il faut apporter une solution: «D'accord! C'est trop pour toi, de porter seul tout le peuple. Assemble 70 anciens dans la tente de réunion et je vais leur donner une partie de l'Esprit que tu as reçu», c'est Dieu s'adressant à «lui».

Or la chose étrange, dans la tente de la rencontre et à l'heure fixée: 68 seulement y sont tandis que deux autres se retrouvaient dans le camp: tous cependant reçurent l'Esprit, et se mirent à prophétiser. Josué, le bras droit de Moïse, est révolté. Mais Moïse qui ne voit pas du tout le mal dans ce qui s'est produit, lui dit de les laisser faire, ajoutant même que son désir serait que tout le peuple ait le même «don» de prophétie. Bien-aimés!

Pourquoi être jaloux de l'Esprit reçu par les autres?

Personne ne peut apprivoiser l'Esprit de Dieu et ne peut le tenir en otage. Au contraire c'est l'Esprit qui peut nous posséder s'il le veut. Par ailleurs, Saint Jacques dans la seconde lecture en s'attaquant à ceux qui accumulent pour eux-mêmes «richesses et argent»; tient à dénoncer des contre-témoignages graves comme: «la cupidité et l'Avarice» matérielle dont brille certains gens. Il s'en prend à ceux qui n'hésitent pas à exploiter à leur profit les travailleurs par exemple. Cette attitude est un scandale socio-spirituel, surtout quand elle vient de chrétiens responsables. La lettre de Saint Jacques est là pour nous inviter à remettre le Christ au centre de nos vies. C'est en lui que nous trouvons la véritable mission et les moyens qui incombent.

C'est ce qui se passe, dans l'Évangile que nous venons de lire. Au souvenir, cette scène fait suite à celle que nous avons lue dimanche dernier, et dans laquelle Jésus juxtapose «l'Humilité» au «Martyre» et les propose comme la voie royale de l'épanouissement de la vie de foi et des charismes au bénéfice de la multitude. «Si quelqu'un veut venir à ma suite, (...) qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive» Mc 8,34 «Si quelqu'un accueille l'un de ces petits, c'est moi qu'il accueille...». Or, pour comprendre la frustration des disciples et de Jean en particulier, face à ce disciple qui n'est pas un des leurs, mais qui fait des prouesses - au nom de Jésus. Jean, le disciple bien-aimé, le frère cadet de Jacques, l'un des deux «fils (de Zébédée) du tonnerre»; il faut tout simplement réaliser que le succès ou le rayonnement des uns est parfois difficile à accepter par les autres! On peut aussi penser que ce récit reflète des tensions présentes dans la première communauté chrétienne à l'époque où fut écrit l'Évangile de Marc. Et pour l'aujourd'hui, les mêmes problèmes perdurent toutefois au sein du clergé comme dans le milieu laïc.

La remarque de Jean est esquisse mais mesquine: Il ne dit pas «quelqu'un qui n'est pas de tes disciples», mais bien «quelqu'un qui ne nous suit pas»... Il falsifie la bonne foi pour défendre donc ses prérogatives tout autant que celles de Jésus, comme font d'ailleurs la plupart du temps les fanatiques qui partent en croisade ou en propagande pour défendre les intérêts de Dieu ou de l'Église. Autrement dit, Il ne prône pas la communion ecclésiale, mais la subordination apostolique. A Jésus de répondre simplement: «Ne les empêchez pas... celui qui n'est pas contre nous est pour nous». En fait, pour Jésus, taire son appétit du pouvoir et des honneurs, se défaire de toute attitude «d'autorité pastorale» ou désamorcer les tendances de cléricisme érosif, au lieu d'une largeur de cœur et d'esprit qui fait que personne ne peut être exclu du service réalisé au nom de Dieu. Voilà pourquoi Jésus met en garde contre les abus scandaleux, qui nuisent à notre intégrité spirituelle. Après celle des «petits», Il utilise encore des images très fortes - la main et le pied coupés et l'œil arraché - pour souligner la gravité de notre penchant au mal. Ce second volet de l'Évangile complète la première: la section sur les «divisions ecclésiales et pastorales» et pose clairement ce que signifie «être pour ou avec «Jésus». Tout en reconnaissant que les fidèles chrétiens ont chacun leurs particularités, on peut noter que les différents qui opposent les uns aux autres naissent soit de la difficulté d'accepter les uns soit de l'incapacité de partager avec les autres. Alors Marc voudrait nous rappeler que, sont tous dans le même camp ceux qui veulent et font le «Bien» au Nom de Jésus-Christ. C'est vrai quelle que soit la communauté dont ils font partie, en effet, s'ils rendent le même témoignage au Christ Sauveur. On ne peut que s'en réjouir.

En conclusion, que faire?

Partant de la réponse à Josué et Jean, primo, Jésus nous apprend que le fait d'avoir été appelés à être ses disciples ne nous constitue pas les seuls dépositaires de sa vérité et du salut. Secundo, le grand désir de Dieu, c'est que ses disciples restent unis, solidaires et attentifs les uns des autres. Ainsi donc, le Christ nous montre le chemin de conversion qui consiste à couper et trancher. Il ne s'agit pas de se mutiler mais de renoncer à la soif des possessions et à la convoitise vaine. Il faut supprimer toute cause de scandale et de danger pour nous autres fidèles croyants, tels que la «Jalousie et l'égoïsme». Il faut éviter ce qui pourrait l'entraîner loin de Dieu. Ce serait le pire des malheurs.

Frères et Sœurs!

Ce que le Seigneur attend de nous, c'est un véritable retournement, une main tendue et agrippée au «Bien», des pieds qui marchent à la poursuite d'un «Idéal», un regard qui recherche et voit les «Qualités des autres» même s'ils ne sont pas de notre entourage ni de notre Foi. Alors que tant de voix appellent à la lutte entre les cultures et les religions, certains lancent de flagrants cris d'alarmes, de détresses et d'autres pleurent à quand le règne de justice et de charité dans notre pays le Congo? Puisse ce message de Jésus ouvrir nos cœurs et nos esprits à l'exigence ecclésiale qui consiste à reconnaître la grâce ou la prophétie (les bienfaits) dans la vie de l'autre, et de partager avec les nécessiteux ce que l'on a reçu gratuitement de Dieu, quelle que soit son appartenance institutionnelle ou sociale.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Aumônier National des Scouts et Guides du Congo

Processus de paix dans le Pool

La Force publique et la société civile boostent leurs connaissances sur les droits humains

Dans la phase essentielle du projet Consolidation de la paix et démarrage du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) lancée le 18 septembre dernier à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, trois piliers sont concernés dont la promotion du respect des Droits humains chez les acteurs étatiques et non-étatiques pour la réconciliation et la prévention des conflits.



Une vue des policiers à l'ouverture des ateliers

A ce titre, les Nations Unies, par le truchement du FNUAP et du HCR, ont organisé à l'attention d'une poignée du personnel de la Force publique (policiers et gendarmes) et des membres des Organisations de la société civile (OSC) basés dans ce département sinistré en partie par des crises, des sessions de formation du 17 au 22 septembre 2018. A leur conclusion, des points focaux ont été mis en place dans les commissariats et autres lieux stratégiques. Ces sessions, animées par des experts des Nations Unies et nationaux, ont réuni près d'une centaine de participants. Elles avaient pour objectifs le renforcement des capacités en Droits

de l'Homme, la redynamisation du système d'alerte des violations de ces droits et l'information sur les mandats des différentes agences associées dans ce projet. Après une semaine de fructueux échanges, les bénéficiaires se sont appropriés les fondamentaux légaux nationaux et internationaux régissant la promotion et la protection des Droits de l'Homme, par exemple la torture et les mauvais traitements, les droits des personnes gardées à vue, etc..

La réconciliation et la prévention des conflits, a précisé Euloge Landry Kolelas, Haut-Commissaire à la réinser-

tion des ex-combattants, à l'ouverture de ces ateliers, restent des volets du processus de paix en cours et ne peuvent être atteints sans passer impérativement par le respect des Droits humains, notamment par les entités appelées à y veiller, particulièrement la Police, la Gendarmerie et la société civile.

Satisfaits, les participants ont salué cette initiative dans le département du Pool qui a connu plus d'une fois des moments sombres. Des certificats de participation leur ont été remis à la fin des sessions.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Formation

Acquérir et parfaire les connaissances en audiovisuel

L'Ecole supérieure de commerce, d'administration et de technologie (ESCAT), en partenariat avec l'émission Studio 210 de Télé-Congo, organise depuis le 25 septembre, à Brazzaville une formation gratuite d'initiation aux métiers de l'audiovisuel pendant dix jours. Elle est destinée aux fonctionnaires, aux sans-emplois, aux professionnels des métiers de l'audiovisuel et aux étudiants finalistes de différents établissements, notamment ceux du département des Sciences et techniques de la communication qui aimeraient parfaire leurs connaissances en la matière.



Des apprenants pendant la formation

Plus de quarante participants sont attendus à cette formation basique qui portera sur le montage vidéo, la caméra, le journalisme (reportage, présentation de journaux, animation télévisée, écriture journalistique, etc.), le marketing, le design...

Motivant cette formation, l'un des formateurs, Ed Chevy Diaz Kouamala, producteur de Studio 210 diffusé sur Télé-Congo, a affirmé que cette formation est une façon d'occuper la jeunesse. Les jeunes qui, parfois, ont fini leurs études n'ont pas toujours de débouchés. Mais par ce genre d'initiative, ils ont des possibilités de se recycler, d'avoir des connaissances sur un autre domaine d'activités. «Aujourd'hui avec l'accès aux réseaux sociaux, à l'Internet, les jeunes passent leur temps

à ventiler de fausses informations, à faire de l'intox. Alors qu'en tant que journalistes, nous pouvons les encadrer, les orienter ou les réorienter. Avec notre appui, nous pouvons leur donner les bases du métier, et c'est ce que nous faisons avec l'appui d'ESCAT», a-t-il expliqué.

Le directeur général de l'ESCAT, Fred Boris Ngandzadi, enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi et responsable des formations commerciales et management à l'ESCAT, a souligné que cette formation permet aux participants de s'imprégner des réalités du métier, mais aussi de devenir dans un avenir proche des As dans les métiers de l'audiovisuel. C'est pourquoi, l'ESCAT met un accent particulier sur cette formation pour se démarquer des autres écoles dans l'offre de ses

prestations. Merveille Moukiama, étudiante à l'Ecole normale supérieure, option Sciences de la vie et de la terre et Ariel Massamba, informaticien et agent commercial, tous deux participants, ont salué cette initiative puisqu'elle va leur permettre en tant que jeunes d'avoir un métier. Aussi ont-ils encouragé les organisateurs et souhaité que l'initiative se pérennise. L'une caresse le rêve de devenir journaliste et l'autre réalisateur (monteur). La formation donnée prendra fin le 5 octobre et sera sanctionnée par des certificats. Et les organisateurs souhaitent être soutenus fortement pour les prochaines formations qu'ils entendent organiser à Dolisie et à Pointe-Noire où la demande serait très forte.

Alain-Patrick MASSAMBA

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION
DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTENIENT D'UN CABINET INTERNATIONAL CHARGE DE REALISER L'ETUDE SUR L'ELABORATION DE LA CARTE SCOLAIRE

1. Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation a obtenu un financement dans le cadre des projets soumis au fonds d'études pour la réalisation de l'étude sur l'élaboration de la carte

Scolaire. La Direction des Etudes et de la Planification (DEP) assure la maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de cette étude pour le compte du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA). A cet effet, la DEP a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «Elaboration de la carte scolaire du Congo».

2. Les services comprennent:

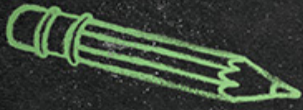
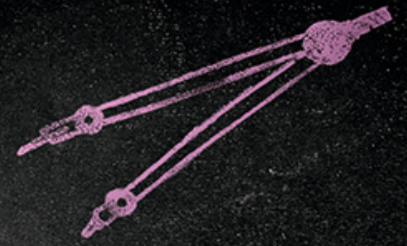
- La réalisation d'une état des lieux (inventaire) des besoins par circonscription scolaire et par département;
- La proposition d'une répartition équitable de l'offre et de la

demande scolaire par circonscription scolaire et par département;

- La conception d'un dispositif de la mise en œuvre de la carte scolaire;
- La conception d'un dispositif de micro planification dans chaque département ;
- La rédaction d'un rapport d'étude sur la carte solaire qui sera mis à la disposition du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.

Le cabinet devra être un cabinet d'audit/enquête au conseil ayant au moins:

- Cinq (5) ans d'expérience générale dont trois (3) dans le domaine de la planification de l'éducation, notamment dans l'élaboration de la carte scolaire.



LA RENTRÉE GÉNÉREUSE

↑ RÉABONNEMENT

=

"LA FORMULE SUPÉRIEURE"

OFFERTE

PENDANT 15 JOURS*

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 972 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

 **06 877 92 92**
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPÉRATEUR FIXE OU MOBILE)

* Offre valable du 20/09/2018 au 07/10/2018 pour tout réabonnement à l'une des formules suivantes : ACCESS, ESSENTIEL+, EVASION, EVASION+. Bénéficiez pendant 15 jours de la formule supérieure. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

LES BOUQUETS
CANAL+

Notes de lecture

«Grand-père, parle-nous du peuple Koongo», de Dieudonné Antoine-Ganga

C'est partant de la curiosité de ses petits-enfants qui lui demandèrent un jour: «Grand-père, parle-nous du peuple Koongo et de ses mânes», que Dieudonné Antoine-Ganga, un Mukongo né à Brazzaville, capitale de la République du Congo, a décidé d'écrire ce livre. Dans le dessein d'informer - par-delà le cercle restreint des petits-fils - toute personne du grand peuple Koongo et de sa culture (organisation, coutumes et traditions) qui, petit à petit, se désagrège. La motivation première de l'ouvrage est de sauver grâce à l'écriture ce qui peut encore l'être dans le domaine des traditions orales, "celles-ci constituant, comme on le sait au niveau de chaque aire culturelle de nos pays respectifs le réservoir des différentes formes d'expressions à utiliser pour faire passer le message" (Guy Menga).

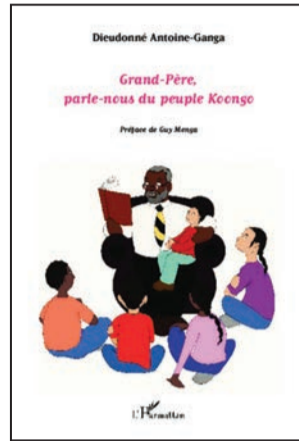
Dans un langage facile, contrairement à celui rébarbatif des scientifiques, l'auteur s'adresse à un auditoire d'adolescents en usant du vieux procédé des questions-réponses, estimant que de nombreux jeunes Africains, en général, et Bakongos, en particulier comme ses petits-enfants, sont aujourd'hui acculturés. Il ouvre ainsi un large éventail de domaines, allant de l'exposé succinct sur les survivances de la religion traditionnelle, à l'aide-mémoire concernant les plus courants des proverbes koongos, en passant naturellement par un bref rappel historique de l'ancien Royaume du Kongo et en survolant celle de sa colonisation et de son indépendance. Simple dans son style et riche dans son contenu, cet ouvrage apporte sérénité et clarté pour

tout Mukongo désireux de connaître ses racines. Sérénité par la démarche de l'auteur qui a recouru aussi bien aux entretiens avec des personnes ressources qu'aux écrits scientifiques pour savoir de quoi retourne le peuple Koongo. Cette sérénité conduit à la clarté sur fond d'anthropologie, d'éthique et de religion chez le peuple Koongo. Utile pour la génération présente et à venir, en l'occurrence koongo, ce livre rappelle la vieille maxime française "des racines et des ailes", c'est-à-dire embrasser la modernité - dans ce qu'elle a de positif - sans oublier ses origines, donc ses traditions. Il est en outre une réponse à la préoccupation d'Amadou Hampaté Bâ, grand défenseur de l'oralité qui invitait les parents et les traditionalistes africains à racon-



Dieudonné-Antoine-Ganga

ter aux enfants le maximum de contes, de légendes et autres récits de leur patrimoine culturel afin d'en assurer conservation et pérennité. L'ouvrage fait aussi modestement écho au cri d'alerte de l'UNESCO en l'espèce. Loin de nourrir la prétention de parler du peuple Koongo mieux que quiconque ou d'en être le légataire universel, Dieudonné Antoine-Ganga apporte sa pierre à l'écriture historique du grand peuple Koongo. Le riche contenu de son ouvrage laisse augurer l'intérêt qu'il peut avoir à côté de toutes les communications scientifiques qui seront développées lors de la conférence sur le peuple Koongo qui se tiendra bientôt à Brazzaville. Dieudonné Antoine-Ganga



La couverture du livre

est docteur en sciences politiques de l'université Paris I, Sorbonne-Panthéon. Il a été plusieurs fois ministre et ambassadeur du Congo dans plusieurs pays, dont les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, le Yémen, le Kenya, la Tanzanie. Il a déjà à son actif six ouvrages, tous publiés aux éditions L'Harmattan Paris. On peut en citer: «Si Bapongo m'était conté» (2012), «La nudité du pèlerin» (2012), «Ntinu la retraité maltraitée de Mfoa» (2014), «Les leçons du trottoir» (2015), «La paix au Congo-Brazzaville, Diagnostic et remède» (2017).

Violaire MALONGA

2e édition du festival Mboté hip hop

Cinq jours de fête à l'Institut français du Congo de Brazzaville

L'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville organise du 25 au 29 septembre 2018 la 2e édition du festival Mboté hip hop dédié aux jeunes artistes, dans le souci de revaloriser les cultures urbaines. Une édition riche en sons, en couleurs et en images, comme la précédente organisée en 2017. C'est au cours d'une conférence de presse animée le mardi 25 septembre 2018 par les organisateurs de ce festival, notamment la directrice déléguée de l'IFC, Marie Audigier, et les différents partenaires que la liste des différentes activités a été dévoilée.



Les animateurs de la conférence de presse

Après le grand succès de la première édition en 2017, la 2e édition de ce festival se tient en partenariat avec Total, RFI, Airtel Congo, Radisson BLU et BRALICO. Elle se veut être un lieu de rencontres, de formation et de promotion des jeunes talents dans la musique hip hop. De fait, il est proposé, au cours de ce festival entièrement gratuit, des séances de cinéma dans la salle André Gide, des formations DJ à l'atelier, concerts à la Cafété, dans la salle Savorgnan De Brazza et sur le parvis. Les jeunes talents passionnés de danse, de slam ou de rap sont invités à démontrer leurs qualités devant des professionnels, pendant ces cinq jours. Les jeunes talents issus des scènes tremplin de slam, de danses et musiques urbaines se frottent aux stars du hip hop congolais: Makhalba Malechek, I Dance et Français Eléments de M.A.S.S. Le rappeur Biz Ice jouera pour une première fois en création live avec des musiciens, précédé par la meilleure rappeuse de RDC, Orakle. L'artiste international Mokobé, d'origine malienne, invité exceptionnel de l'événement, jouera pour la première fois à l'IFC. Cette édition sera présentée, comme la première, par Juliette Fievet, journaliste à Radio France internationale (RFI), entourée des mousquetaires KMF et Maxi Tenace. Au cours de cette édition et à travers trois scènes tremplin hip hop, trois disciplines slam, danses, et musiques urbaines, le public aidera les membres du jury à départager les groupes après chaque prestation. Les artistes sélectionnés auront ensuite la chance de partager la scène avec des artistes majeurs du rap congolais et français le 29 septembre.

Brunel NDONGO (stagiaire)

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo

NEWREST CONGO
Société à Responsabilité limitée Limitée Unipersonnelle
Au Capital Social de F CFA 1.000.000
RCCM N°CG/PNR/11 B 2608
Siège social : Quartier Foire - Camp Elf
Pointe-Noire, République du Congo.

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique, en date du 29 Juin 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 07 Septembre 2018, enregistré au domaine des timbres le 11 Septembre 2018, sous le folio 167/5 N° 6815, à Pointe-Noire, l'associé unique de la Société NEWREST CONGO SARLU, a décidé ce qui suit :

décision de Monsieur BALIMA Abraham, de se démettre de ses fonctions de gérant de la Société à compter du 02 Juillet 2018 et décide de nommer en qualité de gérant de ladite Société pour une durée de 4 ans : Monsieur MARTIN Boris.

• Mise à jour des statuts de la Société NEWREST CONGO SARLU, établie en date à Pointe-Noire, du 07 Aout 2018.

Dépôt légal : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/11 B 2608.

Fait à Pointe-Noire, le 17 Septembre 2018.

Pour avis,
Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE

ACTION RAPIDE TRANSIT CONGO
En abrégé «ART CONGO»
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital 5.000.000 Francs CFA
Siège social: S/C Cabinet M3B Audit & Expertise, Member of Mazars, Tour Mayombe, Avenue du Général De Gaulle
B.P.: 4854, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/17 B 362

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date à Pointe-Noire du 26 mars 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 28 août 2018, sous le n°6463, folio 158/2, l'Associée unique de la société a notamment décidé de:

-prendre acte de la démission de Madame Anne RODET de ses fonctions de Gérant de la société ART CONGO;

-nommer, en remplacement de Madame Anne RODET, Monsieur Philippe BERGON et Madame Antonina AMPAT, en qualité de co-gérants de la société, pour une durée non limitée.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
L'Associée Unique.

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville - B.P.: 15.244, Tél.: 05.775.69.43/06.668.58.14
Email: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
RÉPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

«SOCIETE INDUSTRIELLE DE NUTRITION ANIMALE DU CONGO»
SINAC-S.A.
SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
Au Capital de CENT MILLIONS (100.000.000) de FRANCS CFA
Siège Social: 2, avenue de la Liberté, camp 15 Août,
Résidence les Flamboyants, immeuble Baobab B, porte 101,
Brazzaville - RCCM: CG-BZV-01-2018-B14-00007 / REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 4 septembre 2018, et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 6 septembre 2018, sous Folio 165/3, numéro 1438, il a été constitué une société anonyme présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «SOCIETE INDUSTRIELLE DE NUTRITION ANIMALE DU CONGO», en sigle SINAC;

Forme Sociale: Société Anonyme avec Administrateur Général régie par l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupe-ment d'Intérêt Economique;

Capital Social: CENT MILLIONS (100.000.000) FRANCS CFA, divisé en DIX MILLE (10.000) actions de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA numérotées de 1 à 10.000, libérées du quart lors de la souscription;

Siège social: Brazzaville, 2, avenue de la Liberté, camp 15 Août, Résidence les Flamboyants, immeuble Baobab B, porte 101, République du Congo;

Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les États parties au Traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo: "La production, la transformation, la commercialisation, l'importation et l'exportation des aliments de nutrition animale et des denrées agro-alimentaires ;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du

Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 4 septembre 2018 et enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 6 septembre 2018, sous folio 165/4, numéro 1439, il a été constaté que les actions souscrites ont été libérées du quart (1/4) par les actionnaires, conformément aux dispositions légales en la matière ;

Administrateur Général: Monsieur ANGONA Pierre;

Commissaires aux comptes:

-Le cabinet KPMG CONGO S.A., représenté par Monsieur NIAMBI Serges Bernadin, demeurant à Brazzaville, en qualité de commissaire aux comptes titulaire;

- Monsieur ILOKI MOROSSA Marie-Joseph, demeurant à Brazzaville, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 10 septembre 2018, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B14-00007.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

Colloque sur le Vice-président de la République, Jacques Opangault (1978-2018)

Les quarante ans de la mort du Vice-président de la République du Congo, Jacques Opangault, ont été marqués par un colloque, le 25 août 2018.

L'initiative en a été prise par sa famille, et surtout par le député de Boundji et sa suppléante, Denis Auguste Marie Gokana et Akouké Lékoundzou. Le Professeur Théophile Obenga, neveu du dirigeant politique, ainsi qu'Emile Opangault, le fils, ont été également les artisans de ce colloque.

Des communications ont été livrées par Fylla Mfumu Saint Eudes, par le Colonel Maboussou, et un représentant de Jean Félix-Tchicaya. Maboussou s'est appesanti sur l'amitié légendaire de Kikhouna-Ngot et Opangault. Le petit Félix-Tchicaya a parlé du fair-play marquant les relations des deux leaders politiques du MSA et du PPC, mais le compte rendu qui en a été donné surtout dans la presse écrite, fut d'une extrême pauvreté.

Ludovic Napoléon Jacques Opangault, de parents chrétiens, catholiques a été admis à l'école des missionnaires spiritains de Boundji. Après le certificat d'études, il fit son entrée au Séminaire de Mbamou (Pool). Il passa au grand Séminaire Liberman où il fit des études de philosophie. Son père Lébandzi, un homme intrépide, vint lui demander de quitter le Séminaire, préférant le voir, étant donné son niveau intellectuel, embrasser une carrière dans l'administration publique.

Opangault évolua dans les arcanes de l'administration judiciaire. Malgré son bon niveau d'études, il n'eut comme possibilité pour l'entrée dans l'administration que de passer

le concours de commis interprète. Il devint greffier et termina sa carrière comme Greffier principal, refusant la proposition du Président Youlou de le promouvoir Magistrat. Opangault exerça des fonctions exigeantes appelant à la rigueur, dans les transcriptions des dépositions et dans les traductions.

Il se frotta à la politique, avant que soient autorisées les syndicats et les partis politiques en AEF. Il établit une relation épistolaire avec l'éminent Président du Conseil français, Léon Blum de la SFIO, chef du gouvernement du Front Populaire en France. Opangault fit partie du groupe d'études communistes dont l'initiative fut de cheminots français. Il y côtoya aussi des compatriotes comme Julien Boukambou, Prosper Décorads, Apollinaire Bazinga, Aubert Lounda, Abel Thauley Ganga. Les animateurs s'appesantissaient sur les conquêtes sociales dans les pays socialistes, ne firent pas dans le prêchi-prêcha de la pensée marxiste. Les Congolais furent sensibles aux mots d'ordre.

Prolétaires de tous les pays, et peuples opprimés, unissez-vous

Les communistes ne furent pas l'image de l'homme au couteau entré les dents, mais les bâtisseurs d'un monde de progrès. La France exportant dans les colonies tous les courants de pensées, Opangault côtoya les milieux de la Franc-maçonnerie dont des magistrats au Palais



de justice. Opangault n'adhéra pas au parti gaulliste le RPF, ni au parti communiste, mais à la SFIO. Comme il devint le Secrétaire Général du syndicat des fonctionnaires, il eut à chercher à se référer aux idéaux socialistes. Il connut la prison et fut enfermé à Kinkala, où les populations se souvenant de l'appui qu'il apporta aux idées de Matsoua lui exprimèrent de la sympathie. Libéré, il fut réintégré dans l'administration et affecté en Oubangui Chari. Deux de ses sympathisants, Prosper Décorads et Emmanuel Damongo Dadet, le prièrent de regagner Brazzaville pour se présenter aux élections à l'Assemblée Nationale Française. Responsable premier de la section SFIO du Moyen-Congo, il se présenta contre de nombreux candidats dont Jean Félix-Tchicaya, leader du PPC, votant communiste à l'Assemblée, comme les autres partis affiliés du RDA.

Jacques Opangault s'est présenté en 1951, 1956, et fut battu par Félix-Tchicaya, mais siégea au Conseil Consultatif et à l'Assemblée territo-

riale du Moyen-Congo.

1956, ou l'année des bouleversements politiques

Cette année-là fut celle de grands bouleversements. L'abbé Youlou, curé de la paroisse de Mindouli, se porta candidat aux élections législatives, contre l'avis de son supérieur, Monseigneur Michel Bernard. L'archevêque avait fait publier un texte, dans toutes les paroisses interdisant aux religieux et prêtres de s'engager dans la politique.

L'abbé Youlou se présenta comme l'ari, sans parti politique. Il enregistra tout comme Félix-Tchicaya et Opangault, plus de 40.000 voix. Ses partisans provoquèrent des émeutes. Il y eut 3 morts, et une centaine de personnes furent gardées à vue dans les commissariats de police et postes de gendarmerie, dix personnes furent déferées devant la cour criminelle. Les supporters de Youlou s'attaquèrent aux prêtres de la paroisse Notre Dame de Bacongo pillèrent le presbytère. Youlou, tout comme Opangault, contesta la réélection de Félix-Tchicaya. Youlou esta en justice et partit à Paris plaider en vain sa cause. A son retour, il fut accueilli avec enthousiasme, aux cris de: «Il a reçu une mission». L'administration comprit qu'il s'agissait de Matsoua. En 1956, il créa son parti l'Union de Défense des Intérêts Africains (UD-DIA). En Novembre 1956, il conquiert la Mairie de Brazzaville, et Pointe-Noire fut arraché par son lieutenant Stéphane Tchitchellé.

L'abbé Youlou s'allia au parti des commerçants français l'Union du Moyen-Congo et obtint 22 conseillers. Jacques Opangault qui a

contracté alliance avec Simon Pierre Kikhouna-Ngot gagna 23 conseillers, et dans le cadre de la loi cadre est appelé à conduire le gouvernement du Moyen-Congo, composé de 10 ministres. Le projet d'Opangault fut d'intégrer dans son gouvernement les gens d'expérience, tels Aubert Lounda, Germain Bicoumat, pour y faire figurer les représentants des 3 partis. L'abbé YOULOU s'y opposa, arguant que les personnalités en question avaient été battues aux élections. L'abbé fut intégré au gouvernement, comme deuxième personnalité. Kikhouna-Ngot fut chargé des affaires économiques. Au mois d'août, il y eut une défection dans les rangs du MSA, Georges Yambot, élu de Mossendjo, annonça son apparentement à l'UDDIA, et la marche du gouvernement en pâtit, le ministre Tchitchellé s'engageait dans l'obstruction de l'action gouvernementale, réclamant la Vice-présidence de la République pour Youlou. Il recourut souvent au boycott du conseil des ministres. Des concertations à Paris avec la hiérarchie coloniale ne donnèrent rien.

1958, année de tous les dangers

L'abbé Youlou recourut au débauchage des cadres et militants des autres partis. En Janvier furent organisées des journées d'études à Dolisie. On y vit Hazoumé, cadre du PPC. A l'issue de ces retrouvailles, un communiqué annonça la fusion du PPC et de l'UDDIA à la grande colère de Félix-Tchicaya, qui quitta le RDA et le Président Houphouët Boigny offrit le label RDA à l'UDDIA. A l'Assemblée territoriale, Christian Jayle fut élu président au détriment

de Lhéyet Ngaboka. Le MSA fut battu aux élections partielles dans le Kouilou, et le climat devint malsain dans le gouvernement. Une grève à l'Hôpital Général conduite par un partisan de Youlou, Bernard Kolélas mécontenta le personnel soignant Français. Il n'y eut pas d'organisation d'élections partielles à Mossendjo. Et le 28 Novembre 1958, après le référendum qui vit le Congo opter pour la Communauté Franco-africaine, Opangault fut écarté des affaires et Youlou promu Premier Ministre.

Le MSA et sa puissance dans le paysage congolais

Jacques Opangault, nommé Vice-Président du Conseil de gouvernement, imposa un style de rigueur. Il réduisit ses émoluments de 650.000F à 300.000F, les salaires des ministres furent ramenés à 120.000 F., tout comme les indemnités des députés. Il réduisit le parc automobile destiné aux dirigeants politiques, et communiqua un respect strict du bien public. Il n'eut aucune finalité d'accumuler des biens matériels. Il travaillait pour que le plus grand nombre ait accès à la santé, à l'école, à des infrastructures.

Homme éloquent et plein d'humour, le leader du MSA recevait sans interruption chez lui et jamais il ne biaisait avec les principes, les faits et les événements, toujours respectueux de la loi. Les militants cotisaient pour le parti, lui, ne distribuait pas d'argent pour racoler des supporters.

Opangault eut comme militants de la SFIO, Albert Bernard Bongo, Jean Hilaire Aubame Mébiame. Il reçut des envoyés de Lumumba, de Boganda, des socialistes français. Fidèle à ses devoirs, il revint à Brazzaville après la chute de Youlou, sans craindre les représailles. Ce fut le geste d'un homme sans peur, qualité héritée de son père et de ses ancêtres.

Lecas ATONDI-MONMONDJO

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE OUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°003/2018/OUESSO

N° d'ordre	N° de réquisitions	Références cadastrales	Quartiers	Arrondissements	Requérants
01	2412 du 06-07-2018	Section H, bloc 17; Pile 09; Sup.: 232,62m ²	Quartier 13 MINDONGO	n°1 NZALANGOYE	BISNAULT Vasthy Délice Georges
02	2411 du 02-07-2018	Section B, bloc 90; Pile 01; Sup.: 704,17m ²	AVENUE NDOUMBA	n°2 MBINDJO	EKOOUKOU Madline Julianna
03	2360 du 24-06-2017	Section A, bloc 190; Pile 04; Sup.: 618,11m ²	AVENUE MEKEING	n°1 NZALANGOYE	MEKANE NIAMAZOK Bertrand
04	2418 du 01-08-2018	Section H, bloc 232; Pile 11; Sup.: 201,50m ²	Quartier Château d'eau	n°1 NZALANGOYE	KABAT Kailie Delys
05	2417 du 30-07-2018	Section H; bloc 108; Pile 02; Sup: 400,00m ²	Quartier Ancienne Piste	n°1 NZALANGOYE	IBARRA Isidore Luc
06	2349 du 13-06-2017	Section E, bloc 02; Pile 02; Sup.: 640,00m ²	Quartier NGONGO	n°2 MBINDJO	NDINDI LOUKAKA Dorin
07	908 du 03-10-2013	Section F, bloc 18; Piles 1-7; Sup: 842,31m ²	Quartier ANAC	n°1 NZALANGOYE	AMIBEBOL Gisele
08	2365 du 04-08-2017	Section A, bloc 125; Pile 01; Sup: 853,04m ²	Crois. AV. ZELOU/ IPOLO	n°1 NZALANGOYE	NTABUYE Alexis
09	2370 du 07-11-2017	Section E, bloc 61; Pile 5 bis; Sup.: 340,40m ²	AVENUE SOUANKE	n°2 MBINDJO	NKUNDABAGENZI Fabien
10	2314 du 24-02-2017	Section C, bloc 1005; Pile 823; Sup.:400,00m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	MOTONDO Chanel
11	2397 du 09-04-2018	Section E; bloc 108 ; Pile 04; Sup.: 655,71m ²	Zone THT SNE Ouessou	n°2 MBINDJO	MEMOUGAM-MEBEING Elie Théophile
12	2420 du 31-08-2018	Section B; bloc 66; Pile 04; Sup.: 578,21 m ²	AVENUE Pierre NZE	n°2 MBINDJO	HENNESSY OKOKAULT G.J et Jean F.
13	2413 du 10-07-2018	Section B; bloc 98; Pile 15; Sup: 501,73 m ²	AVENUE SEMBE	n°2 MBINDJO	ITOUA Frederic
14	2424 du 11-09-2018	Section / ; bloc / ; Pile 05; Sup.: 640,00 m ²	Quartier BONDZOKOU	Commune de POKOLA	MUNYANEZA Jean Baptiste
15	2421 du 04-09-2018	Section F, bloc 32; Pile 16 ; Sup.: 459,95 m ²	Quartier MOMETA	n°1 NZALANGOYE	SAMBA Marie Jeanne
16	2422 du 10-09-2018	Section C, bloc 69; Piles 572-573; Sup.: 800,00m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	ABIBI Daniel
17	2428 du 21-09-2018	Section C, bloc 45; Pile 306; Sup.: 400,00 m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	AFOUMBA-AFOUMBA Vincent Brice
18	2429 du 21-09-2018	Section C, bloc 92; Pile 701; Sup.: 400,00 m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	TCHIKABAKA Christian Roland
19	2405 du 08-06-2018	Section / , bloc / ; Pile / ; Sup.: 400,000,00 m ²	VILLAGE MEKOME	Sous-préfecture MOKEKO	TCHIBINDAT Félicité
20	2407 du 08-06-2018	Section / , bloc / ; Pile/, Sup: 200.000.00 m ²	VILLAGE MEKOME	Sous-préfecture MOKEKO	TCHIBINDAT NLANDOU Audrey Lyana
21	2404 du 08-06-2018	Section / , bloc / ; Pile/, Sup: 200.000.00 m ²	VILLAGE MEKOME	Sous-préfecture MOKEKO	TCHIBINDAT NLANDOU Fatou Madiya
22	2406 du 08-06-2018	Section / , bloc / ; Pile / , Sup: 200.000.00 m ²	VILLAGE MEKOME	Sous-préfecture MOKEKO	TCHIBINDAT
23	2427 du 21-09-2018	Section H, bloc 110;Pile 07 Sup:400.00 m ²	Quartier MINDONGO	n°1 NZALANGOYE	OKOULIKOUA Yvon Cyriaque
24	2385 du 16-02-2018	Section H, bloc 88; Pile 05, Sup: 385,60 m ²	Quartier MINDONGO	n°1 NZALANGOYE	OTOKA Ludovic
25	2426 du 19-09-2018	Section B, bloc 94; Pile 09, Sup: 443,85 m ²	Quartier BIR-ANKEIM	n°2 MBINDJO	OSSETOUMBA Ernesta Pamela

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Ouessou, le 24 Septembre 2018

L'Inspecteur Divisionnaire,
Gilbert MBANDZA

Coopération Congo-Cuba

Une relation ancienne à réchauffer

Le Congo et Cuba vont réchauffer, prochainement, leurs accords de partenariat dans le domaine du sport. De nouveaux accords qui permettront aux deux pays de les étendre à travers une coopération multiforme.

Les relations sportives entre le Congo et Cuba «sont très fortes» a reconnu Manuel Serano, l'ambassadeur de Cuba au Congo. Elles datent de cinquante ans déjà. Se confiant à la presse au sortir d'une audience avec le ministre des Sports du Congo, Hugues Ngouelondélé, mardi 25 septembre 2018, le diplomate cubain a déclaré qu'avec le ministre, ils ont conféré sur la possibilité de renouveler un accord qui date de 2005 dans le domaine sportif, la discipline prioritaire étant cette fois l'athlétisme. Cependant, d'autres sports ne sont pas écartés. «Nous devons signer un nouvel accord. L'ancien accord s'occupait de l'athlétisme, la boxe et quelques disciplines sportives. Le nouveau va s'occuper de l'athlétisme aussi et d'autres spécialités», a-t-il déclaré. Ce protocole d'accord permettra au Congo de bénéficier d'un renforcement des capacités des encadreurs techniques, administratifs



Manuel Serano et Hugues Ngouelondélé

et le perfectionnement des sportifs congolais. Il pourrait être signé à Cuba, lors d'une visite du ministre Hugues Ngouelondélé. L'histoire des relations entre l'archipel de Cuba et le Congo est ancienne et profonde. Dans les années 1960 et 1970, le régime de Fidel Castro a beaucoup compté comme soutien aux pays d'obédience marxiste comme le Congo. Dans le domaine du sport, en 1975, une équipe de football de Cuba avait effectué pour la première fois une tournée au Congo, où elle avait courbé l'échine face aux Diables-Rouges. Un an après, Cuba avait envoyé un

entraîneur de basket-ball, Roberto Ruyg Barcelès, au chevet de l'équipe nationale. C'était le début de la belle épopée des Maxime Mbochi, Bernard Mouélé, Zéphirin Kibouri, Tchikambou, Nitou, etc. Cette bande connut son apogée au Championnat d'Afrique des nations de Mogadiscio en 1981. Récemment avant les Jeux africains de 2015, quelques athlètes congolais avaient séjourné à Cuba. Une percée de Cuba devrait servir au Congo, à travers ses sélections nationales.

Jean ZENGABIO

Sport de travail

Aaron Zé: «Nous visons les Jeux continentaux»

De retour de Brazzaville où son équipe Soco-Congo a remporté avec brio le tournoi de football des 6es championnats nationaux du sport de travail, Aaron Zé, président de la commission sportive de la société Soco-Congo et président de la section football, a dévoilé les ambitions de son entreprise.

*Président, Brazzaville a récemment abrité la sixième édition des championnats nationaux du sport de travail. Comment se présentent les résultats de votre équipe?

**D'une manière générale, ceux-ci, tout au moins au football, ont été très satisfaisants. Au lancement de cette édition nos joueurs avaient l'ambition d'être champions nationaux. Cette motivation a fait surpasser leurs conditions physiques à telle enseigne que nous avons gagné tous nos matchs de poule. Nous avons écarté en demi-finale l'équipe de l'Agence de régulation des transferts des fonds (ARTF) par un score sans appel de 8-0. Nous avons remporté haut les mains la finale face à la CORAF, notre adversaire le plus redoutable. Score final: 4-1.



Aaron Zé

*Vous attendiez-vous vraiment à remporter le titre cette année?

**Bien sûr. Tenez ! Nous avons déjà été champion national en 2012 à Owando. Nous étions en 2014, vice-champion national à Brazzaville. Au regard de ce passé victorieux, nous savions dès l'entame de la compétition que nous serons finalistes, et que si l'adversaire n'est pas assez outillé et bien préparé physiquement et tactiquement, il passera à la trappe. C'est ce que nous avons réalisé.

*Maintenant que vous êtes sur le haut du podium, que mijo-

tez-vous pour l'avenir?

**Nous visons les jeux continentaux. Nous pensons que SocoFc, qui est le champion national ira représenter le Congo, si ces jeux sont maintenus. Nous n'allons pas lésiner avec les moyens, surtout que nous avons une direction générale qui ne cesse de nous soutenir sur tous les plans. Une fois arrivé à cette compétition, nous allons faire honneur aussi bien à notre fédération nationale qu'au pays en remportant la coupe africaine du sport du travail. Croyez-moi!

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

Volley-ball

Brazzaville a abrité la semaine passée les championnats nationaux. Après six jours de matches de niveau variable, DGSP et Inter Club se sont partagés les titres dans la catégorie seniors: celui des hommes à l'Inter Club aux dépens de Kinda-Odzoho (3 sets à 1), celui des dames, à DGSP aux dépens d'Inter Club (3 sets à 0).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITÉ FONCIÈRE ET DOMANIALE / DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE BRAZZAVILLE-CENTRE
N°1652/MFB/DGID/DEFD/IDCHPFBZV-C

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE
N°323/2018/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	19472 du 15-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 6 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	MOKANDJA NDOSSA Tony Jicquel
02	19485 du 17-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 9 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	BOULLISSI Aimé
03	19468 du 15-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 5 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	NGAKOSSO Cheria Fanie Lablonde
04	19469 du 15-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 27 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	GOSSADINA Alain
05	19755 du 26-07-18	Sect -, bloc - ; Pile 20 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	TCHIKAYA NALIMAGNE Franck Ronald Niki
06	19475 du 15-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 18 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	TSOYE NKONO Jean Robert
07	19467 du 15-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	OMBA Gankome
08	19470 du 15-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 24 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	OKEMBA ANGUELA Christian
09	19473 du 15-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 21 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	MAZOUKANDJI Guy Martin
10	19466 du 15-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	KOUMBA Guy Marcellin
11	19474 du 15-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 23 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	NGASSAKI NDEYE Christelle Dalhia
12	19471 du 15-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 25 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE	POOL	ENGOUALE Alec Friedrich
13	19730 du 19-07-18	Sect L, bloc 13 ; Pile 19 ; Sup : 844,22m ²	VILLA 67BIS (CENTRE-VILLE)	3-BZV	IBARRA Anastasie Eléonore
14	19749 du 25-07-18	Sect P13C (ex P13), bloc 28 (ex91) ; Pile 5 (ex2523) ; Sup: 400,00m ²	RUE ABIA (QUARTIER CITE DES 17)	4-BZV	DIRA Marie Claire
15	19382 du 12-04-18	Sect O, bloc 7 ; Pile 12 ; Sup : 655,58m ²	CENTRE-VILLE LA GARE	3-BZV	GUILPAIN Nicole Claude
16	19747 du 25-07-18	Sect P13C (exP13), bloc 34 (ex96), Piles 1 (ex-2557, 3 (ex2558) ; Sup: 800m ²	RUE LOUZOLO QUARTIER CITE DES 17	4-BZV	DIRA Marie Claire
17	19763 du 30-07-18	Sect P4, bloc 15 ; Pile 20 ; Sup : 235,65m ²	11, RUE GAMBOMA	4-BZV	NGOMA Paul
18	19748 du 25-07-18	Sect P13C (ex P13), bloc 28 (ex-91) ; Pile 26 (ex-2518) ; Sup: 400,00m ²	RUE LOUZOLO QUARTIER CITE DES 17	4-BZV	DIRA Marie Claire
19	19640 du 28-06-18	Sect P7suite, bloc 10 ; Pile 27 (ex-2161) ; Sup: 249,94m ²	2161, RUE VOULA	4-BZV	OKOUMOU NGALA Marie Noëlle Aubierge
20	19641 du 28-06-18	Sect P7suite, bloc 10 ; Pile 75 (ex-2161) ; Sup: 261,41m ²	216BIS, RUE VOULA	4-BZV	OKOUMOU Corinne Andrée
21	19540 du 05-06-18	Sect CB, bloc 35 ; Pile 2 ; Sup: 401,41m ²	RUE EBOUAKA (QUARTIER 70 KINGOMA II)	6-BZV	NGAMOUABA Claudin
22	19757 du 26-07-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.063,43m ²	OKOYO	CUVETTE-OUEST	ETOUA Claver David
23	19514 du 30-05-18	Sect AT, bloc 53 (ex164) ; Pile 19 (ex8) ; Sup: 183,92m ²	08BIS, RUE MBARA BERNARD (NGAMBIO)	4-BZV	MADZOU Marcel
24	19301 du 14-08-18	Sect P7, bloc 78 ; Pile 10 ; Sup: 362,18m ²	641, RUE BANGOU	4-BZV	IBARA ABIRA Elvis
25	19256 du 29-01-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 400,00m ²	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	OBOYO Sylvère Balthazar
26	17018 du 10-11-17	Sect B2, bloc 90 ; Pile 5 ; Sup: 390,00m ²	89, RUE MATOUBA ABRAHAM	1-BZV	KIYINDOU Gabin Ralph Steven
27	19655 du 29-06-18	Sect -, bloc - ; Pile 5 ; Sup: 400,00m ²	RUE SEHOSSOLO OBDNER (QUARTIER SADELM)	7-BZV	GOMA MABIKA
28	19255 du 07-03-18	Sect P15, bloc - ; Pile 17 ; Sup: 200,00m ²	TALANGAI	6-BZV	METALA Romaric Wilfrid Hermann
29	19300 du 14-08-18	Sect P14, bloc 156 ; Pile 13 ; Sup: 539,25m ²	01, RUE OSSIO (QUARTIER MIKALOU)	6-BZV	MOUEBARA Clémentine
30	19256 du 07-03-18	Sect -, bloc 5 ; Piles 11 et 12 ; Sup: 547,56m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	METALA Lucas
31	17136 du 18-12-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 10.000,00m ² soit 1ha00are	VILLAGE LIFOUA	POOL	Boris Mascence Morin
32	19745 du 25-07-18	Sect BD4, bloc 223 ; Pile 1 ; Sup: 1.743,26m ²	RUE TELE (QUARTIER KOMBO)	7-BZV	Société « ARI SCI »
33	16655 du 19-07-17	Sect P13, bloc 106 ; Pile 5 ; Sup: 610,33m ²	MOUKONDO	4-BZV	MABIKA Simon
34	19758 du 27-07-18	Sect AT, bloc 16 ; Pile 18 ; Sup: 406,40m ²	80, RUE NANA MICHEL (NGAMBIO)	4-BZV	ICKONGA Séraphin
35	19781 du 02-08-18	Sect P13C, bloc 2 ; Pile 17 ; Sup: 404,867m ²	RUE MATOUMBOU BENJAMIN (CITE DES 17)	7-BZV	Enfants BAKALA : Seth Emmanuel, Marc Arthur, Scott Ethan, Sarah Celeste
36	16233 du 27-03-17	Sect P16B, bloc 154 ; Pile 1 ; Sup: 487,35m ²	64, RUE BENIN	6-BZV	NDEY-LEMBO Juliette Pichoue
37	19216 du 15-01-18	Sect BD4, bloc 74 ; Pile 23 ; Sup: 213,53m ²	RUE OBANGA	9-BZV	TENENE YOLI Brigitte
38	19320 du 20-08-18	Sect AT, bloc 31 ; Pile 29 ; Sup: 424,00m ²	91, RUE NGAMBIO LÉONARD	4-BZV	BVOUKOUBA-NGANIA Anastasie Rachelle
39	19330 du 21-08-18	Sect -, bloc - ; Pile 1 domaine ; Sup: 110.000,22m ² soit 11ha	VILLAGE BOULANKIO	POOL	NTSIBA Florent
40	19344 du 03-04-18	Sect P13C, bloc - ; Pile 12 ; Sup: 400,00m ²	11, AVENUE REX ELION (QUARTIER ITSALI)	7-BZV	OKOYE Nadia Gerty
41	17122 du 14-12-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 3.419,76m ²	KINTELE	POOL	AKYLANGONGO TATSHA Alicia et AKYLANGONGO ELONGO M.
42	17121 du 14-12-17	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup: 4.846,14m ²	KINTELE	POOL	AKYLANGONGO Sylvestre Clotaire
43	19299 du 14-08-18	Sect -, bloc - ; Pile 7 ; Sup: 400m ²	KINTELE	POOL	OYELA Marie Pauline
44	19605 du 20-06-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 14.048,00m ² soit 1ha40a48ca	DJIRI PONT (KINTELE)	POOL	NKOUMOU MAPOLA Julienne
45	19303 du 22-03-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 400,00m ²	QUARTIER NDIBOU	POOL	NDINGA LIWATA Aimé Alphonse

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 21 septembre 2018

L'Inspecteur Divisionnaire,
Claudio TSOWELA



APPEL A SOUMISSION D'ARTICLES POUR LE BULLETIN ECONOMIQUE ET STATISTIQUE

Septembre 2018

Avenue Monseigneur Vogt
B.P.: 1917, YAOUNDE,
CAMEROUN
Tél.: 222 23 40 30
Fax: 222 23 33 29
Web: www.beac.int

Thème des études

A la suite des deux premiers numéros de son Bulletin Economique et Statistique (BES), qui est un support de diffusion des analyses sur les économies de la CEMAC, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) invite les auteurs d'étude(s) originale(s) à soumettre des propositions pour son prochain numéro du BES.

Dans le cadre de ce troisième numéro, les études proposées devront s'inscrire dans le domaine d'intérêt suivant pour la BEAC:

- Interactions politiques budgétaires nationales et politique monétaire commune dans l'UMAC: compétition, coordination ou ignorance?

Lesdites études peuvent être réalisées aussi bien par le personnel de la Banque Centrale que par tout ressortissant de la CEMAC.

Obligations requises pour les soumissions:

Les auteurs peuvent répondre au présent appel à contributions, soit à titre individuel, soit en équipe. Leur dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants:

-Le manuscrit en français ou en anglais (ne pas dépasser 10 000 mots, encadrés, annexes et bibliographie compris);

-Un résumé de 200 mots et pas plus de 05 mots clés du texte;

-Une brève biographie des auteurs et une lettre d'engagement remplie et signée par le(s) contributeur(s) indiquant que l'étude n'a pas fait l'objet ou ne fera pas l'objet de publication par ailleurs, au cas où elle serait retenue.

Exigences scientifiques du BES:

-Le contenu des articles doit être accessible à un public large;

-Le document doit être bien structuré, faisant bien ressortir la problématique, la méthode et les résultats d'analyse et la conclusion;

-Les démonstrations mathématiques devraient être mises dans un encart technique, de préférence en annexe.

N.B.: Toutes les contributions ne respectant pas ces exi-

gences seront rejetées.

Timeline:

-13 octobre 2018: date limite pour la soumission des propositions d'articles:

-31 octobre 2018: les candidats pour lesquels les propositions d'articles sont retenues sont informés par mail;

-15 novembre 2018: publication du troisième numéro du BES.

Rétribution des études publiées

-Pour chaque étude retenue et publiée, le (s) auteurs (s) reçoivent un intéressement forfaitaire, conformément aux textes régissant la publication du BES à la BEAC.

Modalités de soumission:

Les soumissions doivent être transmises par courrier ou par mail aux adresses suivantes: anye@beac.int; mbohous@beac.int; mbompieze@beac.int

Structure type pour les articles du BES

Tire de l'article (Police Times New Roman, Gras, 12)

Nom de l'auteur ou des auteurs

(Police Times New Roman, italique, 12)

Résumé de l'article en 200 mots:

Mots clés

INTRODUCTION

I. PROBLEMATIQUE

II. METHODOLOGIE

III. ANALYSE DES RESULTATS

IV. RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

CONCLUSION

ANNEXES


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056